

Vol. 22 n° 48 Edmonton, le vendredi 2 décembre 1988 20 pages 0,50

Bonjour!

aux Franco-Albertains

de

Pincher Creek

• Nouveau service

La Commission d'examen des plaintes du public contre la GRC

À lire en page 3...

SOMMAIRE

• Participation record au PSRCO

Près de 9 000 agriculteurs sont inscrits au programme

WINNIPEG - Plus de 92 p. 100 des céréaliculteur des Prairies participent actuellement au Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest (PSRCO).

Depuis que des amendements ont été apportés à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest (LSGO) en août dernier, près de 9 000 agriculteurs se sont inscrits au programme.

Le nombre total de participants a accusé une hausse de plus de 8 p. 100 s'élève maintenant à 124 163, alors qu'il n'était que de 112 940 avant les amendements.

Plus de 92 p. 100 des agriculteurs admissibles dont les recettes agricoles annuelles dépassent 25 000 $ sont actuellement membres du programme. La participation des agriculteurs dont les ventes de grain annuelles se situent entre 45 000 $ et 60 000 $ a augmenté d'environ 10 p. 100 de sorte que 94 p. 100 des agriculteurs de cette catégorie sont maintenant membres, tandis que 95 p. 100 des producteurs dont les recettes annuelles dépassent 60 000 $ sont inscrits au programme. Chaque agriculteur peut contribuer au PSRCO jusqu'à un maximum de 60 000 $ par an en fonction des ventes de grain admissibles.

Les amendements susmentionnés ont allongé la liste des cultures admissibles, éliminé la pénalité conditionnelle de réadhésion au programme et accru le versement de stabilisation 1987-1988 pour tous ceux qui se sont inscrits.

Le PSRCO a été établi en 1976, afin de protéger les céréaliculteurs de l'Ouest canadien contre les fortes variations de leur marge nette d'autofinancement. Le programme constitue le principal revenu d'appoint des céréaliculteurs de l'Ouest canadien qui doivent faire face à la fluctuation des prix mondiaux du grain.

Les agriculteurs et le gouvernement fédéral se partagent les frais de financement du PSRCO. Le taux de cotisation des agriculteurs est fixé à 4 p. 100 du produit admissible de leurs ventes annuelles de grain, alors que la contribution du gouvernement fédéral au fonds s'élève à 6 p. 100. Les agriculteurs reçoivent des paiements lorsque leur marge nette d'autofinancement pour une année donnée est inférieure à la moyenne des cinq années précédentes.

Les cultures visées par le programme proviennent de la région désignée par la Loi sur la Commission canadienne du blé.

• À l'occasion des fêtes du centenaire

Mgr Grandin et les écoles catholiques

• Calgary

La STC prend sous son aile divers groupes culturels francophones

À lire en page 13...

Au national...

• Les francophones hors Québec dans l'opposition

Bernard Valcourt sera le seul député francophone hors Québec au sein du gouvernement

OTTAWA (APF) - Les francophones hors Québec n'ont plus maintenant qu'un seul député pour les représenter au sein du prochain gouvernement conservateur, alors que le Parti libéral est redevenu le parti de la minorité française au pays.

Le ministre d'État aux Petites entreprises et Tourisme et ministre d'État aux Affaires indiennes et du Nord canadien, Bernard Valcourt, a été le seul député conservateur francophone à se faire réélire dans la circonscription de Madawaska-Victoria au Nouveau-Brunswick. Presque tous les autres députés francophones bleus, sauf un qui a perdu aux mains d'un néo-démocrate, ont cédé leur siège à un adversaire libérale.

L'analyse des résultats des élections fédérales du 21 novembre confirme que le flirt des francophones hors Québec avec le Parti conservateur est bel et bien terminé, et que ces derniers ont choisi de retourner à leurs anciennes amours.

Dans le Nord du Nouveau-Brunswick, les libéraux ont repris aux conservateurs les circonscriptions de Restigouche, Miramichi, et Gloucester. Le député libéral de Beauséjour, Fernand Robichaud, a conservé son siège alors qu'il faisait la lutte à un ancien ministre francophone conservateur dans le Cabinet de Richard Hatfield. Dans Moncton, le conservateur Dennis Cochrane a mordu la poussière contre le maire George Rideout. personne chez les francophones ne pleurera son départ, puisque M. Cochrane était associé aux dinosaures en lutte contre la nouvelle Loi C-72 sur le statut et l'usage des langues officielles adoptée plus tôt cette année. Environ le tiers des électeurs de Moncton sont francophones. À noter que le Parti anti-français «Confederation of Regions», qui présentait des candidats dans sept des dix circonscriptions du Nouveau-Brunswick, est arrivé bon troisième dans Miramichi avec 2 546 votes.

En Nouvelle-Écosse, le conservateur Gérald Comeau a cédé son siège de South Ouest Nova à la libérale Coline Campbell. Une consolation toutefois, on dit que Mme Campbell parle très bien le français, ayant été élevée au sein d'une famille acadienne. Dans Cap Breton Highlands-Canso, le libéral Francis Leblanc a défait le candidat conservateur anglophone.

À l'Île-du-Prince-Edouard, la circonscription de Egmont dans la région acadienne Évangéline est rouge aujourd'hui, comme


Coline Campbell

toute la province insulaire d'ailleurs.

L'Ontario français est presque entièrement rouge. Dans l'Est ontarien, les francophones ont reporté au pouvoir le député libéral Don Boudrias dans Glengarry-Prescott-Russell. Dans la nouvelle circonscription de Carleton-Gloucester, la femme de l'ancien Premier ministre Joe Clark, Maureen McTeer, a baissé pavillon devant un vieux routier de la politique municipale, le libéral Eugène Bellemare. Toute la région de la capitale nationale a vu rouge. Dans Ottawa-Vanier, le libéral Jean-Robert Gauthier a été réélu pour une sixième fois avec une majorité de plus de 17 000 voix. Les francophones hors Québec ne pouvaient pas se payer le luxe de perdre leur plus grand défenseur.

Les Libéraux ont conservé leur siège de Sudbury où on compte environ un tiers d'électeurs francophones. C'est une Franco-Ontarienne, Mme Diane Marleau, qui prendra la place du député libéral anglophone sortant qui avait choisi de ne pas se représenter. Ce qu'il a d'inquiétant encore une fois, c'est la performance du parti Confederation of Regions, un parti de droite anti-français qui a recueilli pas moins de 3 300 voix dans cette circonscription.

La circonscription voisine de Nickel Belt, qui compte aussi une bonne proportion de francophones, a réélu le député du NPD John Rodriguez. Le Parti libéral et le Parti conservateur étaient tous deux représentés par un candidat francophone. Encore là, le COR (Confederation of Regions) a réussi à recueillir près de 4 000 voix. Inquiétant.

Dans le Nord de l'Ontario, le député conservateur Aurèle Gervais a perdu le comté de Timmins-Chapleau aux mains du néo-démocrate Cid Samson. le député conservateur de Nipissing, Moe Mantha, a cédé son comté au candidat libéral. Dans Cochrane Superieur, Réginald Bélair a maintenu l'emprise du Parti libéral dans cette région francophone.

Dans le Sud, le libéral Gilbert Parent a redonné à son parti la circonscription conservatrice de Welland-St-Catherines-Thorold.

Au Manitoba, le conservateur Léo Duguay n'a pu conserver la circonscription de Saint-Boniface, où il existe une forte tradition libérale. Ronald Duhamel représentera maintenant les Franco-Manitobains à la Chambre des communes.

En Colombie-Britannique, le ministre d'État aux Forêts, le conservateur Gerry Saint-Germain, a perdu dans Mission Coquitlam aux mains du candidat néo-démocrate.

Enfin, les Territoires ont élu la libérale Ethel Blondin dans Western Arctic, qui a défait le député conservateur sortant. Sous-ministre de la Culture et des Communications dans le gouvernement territoriale avant de faire le saut au fédéral, cette femme autochtone serait sensible aux besoins de la communauté francophone du Nord. Le Yukon a élu de son côté un néo-démocrate.

• Un nouveau service

La banque fédérale de développement lance deux nouvelles publications

HALIFAX - La Banque fédérale de développement a lancé récemment deux nouvelles publications ayant trait à son service de Liaison financière, intitulées **Rencontre$** et **Rencontre$ Plus**. Destinées à mettre en rapport des entreprises à la recherche d'investisseurs et des personnes à la recherche d'une occasion d'investir, ces publications ont le plus fort tirage au Canada pour des publications de ce genre.

Le premier numéro de **Rencontre$** a paru dans le numéro d'automne de **Profit$**, publication de la BFD à l'intention des petites et moyennes entreprises. **Profit$** est distribué à 840 000 entreprises canadiennes, quatre fois par année, par l'entremise de Postes Canada.

Rencontre$ Plus est distribué sous forme de bulletin à plus de 1 500 organismes publics et privés oeuvrant dans le domaine de la recherche d'occasions d'affaires ou d'investisseurs. Il s'agit d'un bulletin mensuel qui donne à l'avance aux abonnés un aperçu des listes qui ne sont publiées que chaque trimestre dans **Rencontre$**.

«La liaison financière, déclare Guy Lavigueur, président de la Banque, fait plus que mettre en rapport des investisseurs et des occasions d'affaires; elle permet de réunir personnalités et philosophies commerciales. Le service direct qu'offriront ces publications permettra de réunir encore plus d'investisseurs et de gens d'affaires et d'accroître leurs chances d'établir des relations d'affaires qui leur sont réciproquement fructueuses.»

Les listes publiées dans **Rencontre$** et **Rencontre$ Plus** sont divisées en sections «investisseurs» et «occasions d'affaires» et sont classées par province. Les annonces indiquent le montant de l'investissement offert ou recherché, le genre d'industrie et l'emplacement de l'occasion d'affaires.

Les personnes qui font paraître une annonce pourront être contactées directement en indiquant leurs nom et adresse ou pourront trier les demandes de renseignements qui leur sont adressées en utilisant un numéro d'identification anonyme et le service de boîte postale de **Rencontre$**.

Pour obtenir plus de renseignements sur ces nouvelles publications ou sur le service de Liaison financière de la BFD, il suffit de communiquer avec la succursale la plus près ou de composer le numéro sans frais 1-800-361-2126.

Depuis la création du service de Liaison financière il y a quatre ans, la BFD a aidé les entrepreneurs partout au pays à obtenir au total 23 millions de dollars du secteur privé pour leur entreprise.

La Banque fédérale de développement est une société d'État qui favorise la création et le développement d'entreprises au Canada, en particulier les petites et moyennes entreprises. Elle offre des prêts à terme et des cautionnements de prêts, du capital de risque et un vaste éventail de services de formation en gestion, de consultation, de planification et d'information.

• Bureau de l'Acadie

L'Acadie a maintenant pignon sur rue à Québec

OTTAWA (APF) - Les Acadiens des provinces de l'Atlantique sont maintenant officiellement représentés au Québec, grâce au premier Bureau de l'Acadie à ouvrir ses portes dans la ville qui a été le berceau de la vie française en Amérique.

La Société nationale des Acadiens, la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, la Société Saint-Thomas D'Aquin et la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador et les quatre associations provinciales acadiennes des jeunes de l'Atlantique ont récemment procédé à l'ouverture officielle du Bureau de l'Acadie de la rue Côte de la Montagne à Québec.

Selon la Société nationale des Acadiens, l'avenir francophone de l'Acadie de l'Atlantique passe par un rapprochement entre les Québécois et les Acadiens, d'où l'ouverture de ce premier bureau à Québec. Toujours selon la SNA, le peuple acadien «a trouvé une maturité et une modernité qui commandent une ouverture sur le monde». Enfin, on souhaite promouvoir les intérêts acadiens au Québec sur les plans économique, commercial, culturel et touristique.

Le gouvernement du Québec a joué un rôle concret dans la mise sur pied de ce Bureau de l'Acadie dans la ville de Québec. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a rendu possible l'affectation de M. Charles Edouard Bourgeois à titre de représentant officiel de l'Acadie au Québec en le libérant de sa tâche d'enseignant au Cégep de Limoilou. Le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes a, de son côté, offert des locaux pour loger le Bureau de l'Acadie.

À la 3...

• *Nouveau service*

La Commission d'examen des plaintes du public contre la GRC, un autre outil pour protéger le citoyen

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Vous avez déjà voulu porter plainte contre la GRC, mais vous ne saviez pas à qui vous adresser. Vous avez pensé consulter un avocat, mais n'avez pas osé à cause du coût des honoraires. Vous avez donc laissé tomber et vous vous sentiez impuissant devant cette énorme machine qui a pour mission de faire respecter la loi.

Depuis le 30 septembre dernier, la Commission des plaintes du public (CPP) contre la GRC, créée en 1986 en vertu des modifications à la **Loi sur la GRC**, a pour mandat d'examiner comment la GRC traite les plaintes du public concernant la conduite de ses membres.

La GRC a toujours été reconnue pour être un corps policier mystérieux, fermé, autoritaire et qui faisait sa propre discipline interne face aux plaintes du public, ce qui ne répondait pas toujours aux attentes des plaignants.

MANDAT

La Commission, étant un mécanisme externe et indépendant d'examen et d'audition des plaintes portant sur la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions, le public a donc un recours impartial lui permettant d'obtenir justice.

COMPOSITION

La Commission se compose d'un président, M. Richard Gosse, d'un vice-président, M. Fernand Simard et de 13 membres à temps partiel provenant de tous les coins du pays et des suppléants qui ont été nommé ou le seront incessamment par décret du gouverneur en conseil.

L'Alberta est représentée à la Commission par M. le Juge Sidney Legg, juge surnuméraire à la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta et président de «The Alberta Law Enforcement Appeals Board».

L'administration centrale de la Commission a été établie à Ottawa et l'on s'attend à ce qu'il y ait plusieurs bureaux régionaux.

PROCESSUS

Le processus de plainte comprend trois étapes: premièrement, les plaignants peuvent s'adresser, soit à la Commission, soit à l'autorité provinciale chargée d'étudier les plaintes du public contre les différents corps policiers ou à tout membre de la GRC. La GRC est alors saisie de la plainte pour enquête et règlement officiel ou officieux, selon le cas. Deuxièmement, si le plaignant n'est pas satisfait du traitement de la plainte par la GRC, le président de la Commission en sera alors saisie et procédera à un examen. Le président peut alors, lui-même, entamer des procédures s'il juge qu'il y a des motifs raisonnables d'enquêter. Par ailleurs, que la plainte ait été ou non examinée ou traitée par la GRC, il peut instituer une enquête ou convoquer une audience s'il estime que cette démarche sert l'intérêt public.

Troisièmement, à la discrétion du président de la Commission, cette dernière tiendra une audience. Cette audience se tiendra normalement en public, dans la ville, le village ou la municipalité où s'est produit l'incident qui a donné lieu à la plainte. Si la cause découle des responsabilités contractuelles de la GRC, c'est le représentant de la province intéressée, en l'occurence pour l'Alberta, M. le Juge Legg ou son suppléant, soit seul ou avec d'autres membres de la Commission, qui entendra la cause. Vraisemblablement, la cause sera entendue par trois commissaires qui rendront un verdict au nom de la Commission.

Après l'audience, la Commission présentera ses conclusions et ses recommandations au Solliciteur général du Canada et au Commissaire de la GRC. Ce dernier étudiera la plainte à la lumière du rapport et informera le Solliciteur général des dispositions qui seront prises, soit pour corriger la situation ou même pour dédommager le plaignant, s'il y a lieu.

Si le Commissaire de la GRC décide de ne pas réagir au rapport de la Commission, il doit justifier sa décision auprès du Solliciteur général.

Enfin, le président de la Commission présente alors au Solliciteur général, au Commissaire de la GRC, au plaignant et au membre de la GRC visé par la plainte, un rapport définitif et final de ses conclusions et recommandations.

Il y a des dispositions dans la **Loi sur la GRC** qui assurent au plaignant que sa plainte sera étudiée et entendue dans un temps raisonnable. En ce qui concerne les frais de déplacement et de séjour encourus par le plaignant, son avocat, le membre de la GRC en cause, les témoins, etc., sont fixés par le Conseil du Trésor et sont comparables à ce qui est alloué habituellement dans l'administration de la justice.

Selon M. Fernand Simard, la Commission pourrait recevoir pas moins de 2 500 plaintes au cours de la prochaine année, ce qui veut dire que les commissaires siégeront régulièrement à travers le pays.

Si vous voulez porter plainte à la Commission au sujet d'un incident qui s'est produit après le 30 septembre 1988, vous n'avez qu'à composer le numéro (sans frais) 1-800-267-6637 ou écrire à la Commission des plaintes du public, C.P. 3423, Succursale postale D, Ottawa, K1P 6L4. Pour ce qui est des demandes générales de renseignements ou autres types de questions, le numéro à composer est le 1-613-952-1471.

• *Garderies*

On a identifié les besoins et les projets pour y répondre

EDMONTON - Le forum public «J'fais garder mes enfants en français» a réuni 20 personnes, le jeudi 17 novembre dernier. Conformément à l'ordre du jour proposé aux divers organismes francophones qui avaient été invités directement, une représentante de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, Ginette Josiah, a décrit les projets à court, moyen et long terme de la Fédération. C'est ainsi que nous avons appris que la coordonnatrice qu'ils recherchent présentement aura pour mandat, entre autres, de développer des outils pour faciliter la création d'établissements préscolaires. Cette personne sera l'experte sur l'implantation de garderies en Alberta.

Ensuite, Odette Dionne, responsable de la Coopérative de garderie, nous en a décrit le fonctionnement. Il s'agit d'un échange de services au moyen de coupons: pas d'argent n'est déboursé. Quand un parent a besoin de faire garder son ou ses enfants, il appelle quelqu'un sur la liste des membres, qui est libre d'accepter ou non. S'il accepte, il recevra un certain nombre de coupons, dépendant du nombre d'heures gardées, qu'il pourra utiliser à son tour pour faire garder les siens. Les parents qui travaillent à temps plein, à temps partiel ou au foyer sont tous les bienvenus.

Enfin, Danièle Fortier et Ginette Allaire, respectivement du Comité de parents et directrice du Centre d'expérience préscolaire (C.E.P.), nous ont décrit les services qu'il dispense. Le C.E.P. est une garderie à but non lucratif, l'unique garderie francophone à Edmonton, qui accueille deux groupes distincts (francophones et francophiles) à partir de 2 ans et demi. Il offre également une garderie après l'école, dans une salle de l'école Saint-Thomas d'Aquin.

Voilà les besoins qui ont été identifiés lors des discussions en petits groupes:

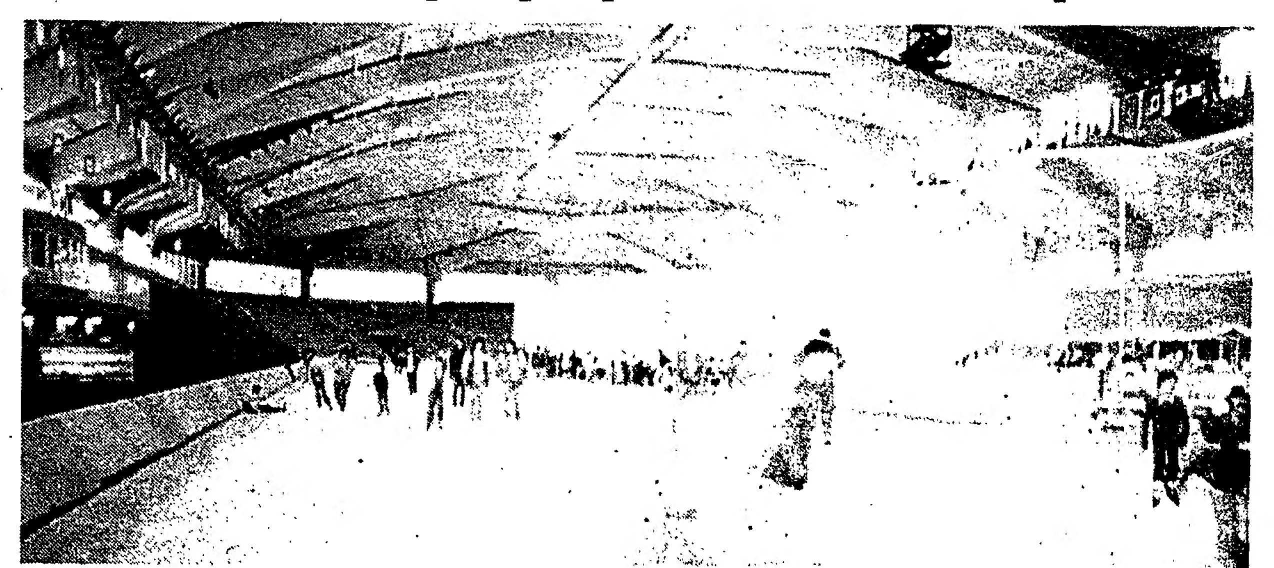
1. Répertoire informatisé, par quartiers, de gardien(ne)s pour le soir, le jour à temps plein et à l'occasion, surtout pour offrir des services aux moins de 2 ans et demi.
2. Halte-garderie.
3. Développement et support du C.E.P. plutôt que création de services parallèles.
4. Programme de formation de personnel de garderie.
5. Agence francophone de garde en milieu familial et d'embauche de filles au pair.
6. Jardinière ambulante offrant de l'animation aux mères et des activités éducatives aux enfants.

Voilà les projets identifiés pour y répondre:

1. Création du Groupe de travail sur les services de garde, dont la première tâche sera de soumettre à l'A.C.F.A. régionale un projet visant à l'embauche d'un(e) employé(e) qui serait responsable de tenir le répertoire à jour, d'en distribuer des copies sur demande et de faire la publicité nécessaire pour qu'il couvre tous les quartiers de la ville.
2. Un répertoire bien étoffé pourrait répondre à ce besoin d'ici à ce que nous ayons un Centre communautaire où ce service serait offert.
3. Que les parents qui ont des besoins au niveau des garderies francophones s'inscrivent sur une liste d'attente au C.E.P. pour l'aider à justifier ses demandes en termes de locaux et de subventions. Que les francophones contribuent généreusement sous forme de dons ou de matériel éducatif lors de sa campagne annuelle.
4. L'Éducation permanente de la Faculté St-Jean a l'intention de mettre sur pied, d'ici 1 an et demi, un programme de formation de personnel pour garderies francophones.
5. Voilà un projet à long terme qui devra aller de pair avec le développement du C.E.P. Il faudra faire un sondage auprès des parents de façon à ce que la clientèle d'un des organismes ne soit pas divisée au détriment de l'autre.
6. Un autre projet à long terme dans le cadre duquel nous pourrions demander la collaboration de la Bibliothèque municipale, d'Edmonton Parks and Recreation, ainsi que d'organismes francophones intéressés à l'animation auprès des femmes et des petits.

Pour conclure, il est évident qu'il y a du pain sur la planche! Pour vous joindre au Groupe de travail sur les services de garde ou pour figurer au répertoire de gardien(ne)s, adressez-vous à Christiane Godbout, responsable intérimaire, au 466-5012 ou aux membres d'Entre Femmes. Pour plus de renseignements ou pour devenir membre de la Coopérative de garderie, communiquer avec Odette Dionne au 466-7568 (soir). Vous pouvez rejoindre le C.E.P. au 465-7651.

L'Anneau olympique ouvert au public



Les amateurs de patinage de Calgary n'ont pas à attendre l'arrivée de l'hiver pour exercer leur sport favori. L'Anneau olympique situé sur le campus de l'université de Calgary, ouvre ses portes à toute la famille sur semaine et durant la fin de semaine. Pour en savoir plus long sur les heures d'ouvertures, téléphoner au 220-7954. *(Photo: Lyne Rivest)*

Editorial

Guy Lacombe

Au lendemain des élections

Il était étonnant, au lendemain des élections, d'entendre le Premier ministre Mulroney dire qu'il avait reçu «un mandat non équivoque» de négocier le contrat du libre-échange avec les États-Unis.

Comme on sait, les Conservateurs, malgré leur confortable majorité de 170 sièges n'ont obtenu que 43 % des suffrages, soit 7 % de moins qu'en 1984 alors qu'ils avaient pourtant obtenu 211 sièges.

Il est certain que les Canadiens qui ont voté pour les Libéraux et les Néo-Démocrates (52 %) ont voté contre le libre-échange. Et parmi les 5 % qui ont voté pour d'autres partis, il y a sûrement encore un nombre important de gens qui s'opposent au libre-échange.

Allons plus loin, même parmi les Conservateurs, il s'en trouve un grand nombre qui n'appuient pas l'entente du libre-échange avec les États-Unis, du moins dans sa forme actuelle. Il ne faut pas l'oublier, en ce qui concerne l'Alberta tout au moins, bien des gens ne votent pas conservateur par choix ni pour des idées, mais par simple habitude.

Malgré tout cela, avec son gouvernement majoritaire, M. Mulroney a beau jeu pour aller de l'avant avec son projet, d'autant plus que les deux autres chefs de parti ont déjà indiqué qu'ils ne feraient pas d'obstruction au projet puisqu'en fin de compte le processus démocratique a été correctement suivi. Mais de là à dire que le gouvernement a reçu du peuple canadien «un mandat sans équivoque», il y a toute une marge. Ce n'est tout simplement pas vrai.

Le Premier ministre devrait plutôt se dire - honnêtement - que la majorité des Canadiens s'opposent à cette entente qu'il se prépare à signer. Et ce n'est d'ailleurs pas sans raison. Le déménagement de Gillette aux États-Unis qu'on a annoncé la semaine dernière est un signe avant-coureur qu'avant que des emplois soient créés au Canada par le libre-échange, il y en a des milliers qui seront perdus.

- o -

Dans un autre domaine d'idées, le succès relatif qu'a remporté le Parti de la Réforme afflige sans étonner. Au lendemain des élections, le Premier ministre Getty se réjouissait de cela en disant que «le Parti Conservateur et le Parti de la Réforme se ressemblent et que leurs valeurs fondamentales sont les mêmes». Pensez-donc! Bien des Conservateurs albertains ont dû se dire dans le for intérieur: «Don, parle donc pour toi-même»!

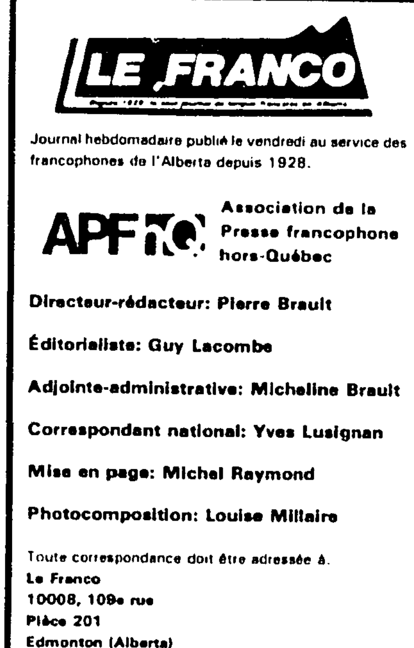
- o -

L'IMPASSE DES LUBICONS

Il y a à peine quelques semaines, les Lubicons se réjouissaient de l'entente qui était intervenue avec le gouvernement provincial. Mais il semble maintenant que tout soit à recommencer. Ça fait drôlement penser à l'épisode qu'ont vécu les Franco-Albertains d'Edmonton lors de leur «sit-in» au bureau central des Écoles catholiques d'Edmonton. Le sous-ministre Bosetti leur a apporté la grande nouvelle que la Ministre de l'Éducation prenait le dossier en main et que tout serait réglé rapidement et à leur plus grande satisfaction, mais la livraison de la marchandise n'a jamais eu lieu. «Il y a loin de la coupe aux lèvres», dit le proverbe.

La pensée de la semaine...

Plus un homme s'impose à soi-même d'exigences, plus il est parmi les autres, rayonnant et efficace.
(Daniel-Rops)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

Toute correspondance doit être adressée à.
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6672

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Caricature



• *Construction*

Edmonton: Les mises en chantier augmentent de 10 %

EDMONTON - Les mises en chantier à Edmonton ont augmenté de 10 %, passant de 292 en octobre 1987 à 320 le mois dernier. Voilà ce qui ressort des statistiques diffusées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Dans toute l'Alberta, on compte 866 mises en chantier pour le mois dernier, soit 21 % de plus que les résultats d'octobre 1987, qui s'établissent à 716.

Laurie Scott, analyste principal du logement, SCHL, déclare qu'après deux mois consécutifs d'intensification des activités, le rythme des travaux se stabilise. Toutefois, «nos prévisions annuelles pour Edmonton et l'Alberta demeurent tout à fait réalistes.»

À Edmonton, on a enregistré 3 337 mises en chantier de janvier à octobre 1988, ce qui représente une hausse de 15 % par rapport à la même période l'an dernier. Jusqu'à ce jour, les mises en chantier pour 1988 ont augmenté de 8 % dans toute l'Alberta, passant ainsi de 6 850 à 7 399.



La pauvreté: comme une courbe dangereuse

- 2e partie

LES ÉVÉNEMENTS À INCIDENCE NÉGATIVE SONT BEAUCOUP PLUS FRÉQUENTS CHEZ LES DÉFAVORISÉS

Ainsi en est-il de la pauvreté. Elle représente un élément de risque nécessaire, mais non suffisant, à l'explication de la violence intra-familiale. Elle n'explique donc pas tout à elle seule; par exemple, nos études et celles de Garbarino ont démontré que le risque était moindre dans les voisinages où les familles étaient mieux entourées socialement.

Mais, comment la pauvreté représente-elle un risque? D'abord, nous savons que la situation de pauvreté engendre, si elle se maintient suffisamment longtemps, un état de tension chronique qui se traduit souvent par des inquiétudes ou des ruminations au sujet de l'argent; Belle a démontré que cette anxiété était, parmi les éléments de stress chronique, celui qui prédisait le mieux l'état dépressif mesuré chez un groupe de femmes chefs de familles monoparentales. À son tour, cet état dépressif conduit les mères à percevoir plus négativement leurs enfants et à utiliser des conduites plus autoritaires. Elles se montrent également moins affectueuses, moins encourageantes et moins disponibles envers leurs tout-petits. Autrement dit, l'implication et la patience, deux ingrédients indispensables à la compétence parentale des parents semblent sérieusement taxées par un stress de type budgétaire.

Encore plus, l'état de santé physique et mentale des parents et des enfants peut se détériorer suivant la dégradation de leurs conditions matérielles. Particulièrement, les bébés de petits poids, les accouchements difficiles, les problèmes de nutrition pendant et après la grossesse, les accidents de toutes sortes, intoxications, accidents automobiles, les handicaps visuomoteurs pour en nommer que quelques-uns sont des problèmes plus fréquemment recensés chez les familles les plus pauvres. Ces caractéristiques des enfants et des parents minent l'endurance de ces derniers, autre élément définissant la compétence des parents. De fait, alors que le nombre d'événements stressants est présumément le même dans toutes les couches sociales, les événements de types négatifs sont beaucoup plus fréquents chez les moins nantis; de plus, ces événements ont plus fréquemment tendance à se transformer en conditions chroniques par manque d'intervention précoce et efficace pour en réduire l'ampleur et les conséquences secondaires.

En dernier lieu, l'absence d'un revenu adéquat semble également avoir un effet négatif sur l'entourage social des familles. Nous avons en effet observé que les mères de familles monoparentales sans emploi, en plus de déclarer un revenu beaucoup plus faible que les autres, identifient moins de pesonnes dans leur environnement social d'aide. En moyenne, elles peuvent compter sur six personnes de moins pour les épauler. Or, après les capacités et ressources personnelles, les ressources de l'environnement social comptent pour beaucoup dans la définition de la compétence parentale. De nombreuses études témoignent désormais de la malfaisance de l'isolement ou du manque de soutien en ce qui a trait à l'exercice du rôle de parent. Le revenu donne accès non seulement à des services pour lesquels il nous faut débourser, mais aide à entretenir et à maintenir des liens sociaux avec notre entourage: sorties, cadeaux, invitations. La sociabilité a elle aussi besoin d'une infrastructure! Cette face cachée de la pauvreté est sans doute l'une des plus vicieuses, d'autant plus qu'il subsiste un vieux mythe à l'effet que c'est chez les populations pauvres que l'on retrouve le plus d'entraide. C'est facilement oublier que l'on ne peut donner que ce que l'on a!

En plus de l'isolement, la pauvreté risque, paradoxalement, d'engendrer simultanément des relations mal choisies et manquant de discernement: exiguïté des logements à prix abordables, présence forcée et soutenue des conjoints dans un même espace, obligation de fréquenter des personnes que l'on souhaiterait éviter parce qu'elles représentent aussi de rares ressources (gardiennage gratuit des enfants, confidente indispensable, etc). Ces situations conduisent souvent à des types de relations punitives ou antagonistes qui à leur tour deviennent des ingrédients explosifs à l'intérieur même de la dynamique familiale. On a tendance à transporter et à reproduire, envers les plus faibles, les valeurs et les conduites auxquelles on est soi-même soumis.

Source: revue TRANSITION Septembre 1988

À SUIVRE LE MOIS PROCHAIN...

Nouvelles régionales

• *Des nouvelles de Saint-Paul*

Parlons de sport et d'autres choses...

SYLVIE DASSYLVA

SAINT-PAUL - Le samedi 4 novembre, Saint-Paul a été l'hôte du tournoi: «La 3e Classique de ballon-volant». Simultanément, on pouvait assister aux joutes des garçons et filles, aux niveaux sénior et junior.

Ce fût un tournoi couronné de succès, et les spectateurs ont eu droit à du beau jeu, parfois même excitant, de la part des équipes présentes. D'ailleurs, Ashmont, Mallaig, Glen Avon, Cold Lake et, bien sûr, Saint-Paul étaient représentés, pour ainsi essayer du mieux possible, de défendre leur couleur.

En ce qui concerne la catégorie féminine, les résultats finals sont: l'équipe de Nelson Heights de Cold Lake qui l'a emporté sur celle de Vegreville (St-Martins). Au junior, c'est Mallaig qui a remporté les grands honneurs, en défaisant les Raiders de Racette et cela en 2 sets consécutifs.

Du côté de la classe masculine sénior, St-Martins de Vegreville a eu raison d'A.L. Horton du même endroit, et cela en 2 sets. Au junior, Glen Avon a battu difficilement Ashmont en 3 sets. Le moins que l'on puisse dire, c'est que Vegreville a très bien figuré à ce tournoi.

Félicitations aux joueurs pour leurs efforts ainsi qu'aux organisateurs!

DITES-MOI POURQUOI ET COMMENT «J'AI DES MILLIONS DE CHOSES À APPRENDRE»

C'est donc sous ce thème que s'est déroulé la journée de développement professionnel pour les professeurs du comté de Saint-Paul, le vendredi 28 octobre.

L'invitée conférencière du matin: le Dr Caroll Ganam nous a présenté son discours sous le titre de **«Le monde des enfants»**.

Elle nous a bien fait comprendre que l'environnement familial jouait un grand rôle dans l'attitude, le comportement et l'apprentissage qu'adoptait l'enfant à l'école. Le professeur se doit de communiquer et prendre en considération cet état de chose, avec les parents, pour essayer de régler certains problèmes de discipline et/ou d'apprentissage. Le fait étant qu'il existe une dynamique coexistante entre ces 2 variables.

Pendant le reste de la journée, nous avons eu droit à toute une pléiade de conférencier(ère)s nous entretenant de sujets très diversifiés et où on pouvait se diriger selon ses attentes et ses goûts.

Je pense que tous en ont profité pour se ressourcer professionnellement et socialement.

Les organisateur(trice)s ont accompli un bon travail!

CÉLÉBRONS ENSEMBLE LA JOURNÉE DU SOUVENIR

Le 11 novembre, est-ce que cette date vous rappelle des souvenirs?

J'espère que oui, car cette importante journée est dédiée à tous les soldats morts à la guerre pour nous avoir libéré de son emprise.

Pour souligner tous les sacrifices et horreurs qu'ont dû subir nos valeureux soldats; à l'école élémentaire de Saint-Paul, nous avons organisé une cérémonie.

Il y a eu tout d'abord une prière d'ouverture récitée par le Père Tanguay, suivie de l'hymne national «Oh Canada!». Il y a eu présentations de 2 anciens combattants: MM. Roland Audette et Ted Yeomans, et de Mme Adèle Yeomans, dame auxiliaire. Ceci fut suivi par un montage de diapositives nous démontrant la raison d'être de cette tradition ainsi que l'historique du coquelicot.

Finalement, pour clore cette cérémonie, 3 jeunes élèves de la 1re année sont allés déposer deux croix et une couronne confectionnées avec des coquelicots cela devant les 3 légionnaires: et une minute de silence a été observée.

Pour l'occasion, quelques élèves avaient revêtu leur uniforme de scout ou de guide.

«LES YEUX AU BOUT DES DOIGTS»

Une troupe de théâtre de la Colombie-Britannique: Le Théâtre de la Seizième, est venue présenter une pièce ayant pour titre **Les yeux au bout des doigts.** Fait assez spécial, les professeurs avaient reçu, avant la journée de la représentation, un cahier pédagogique sous forme d'activités éclaircissant les points nébuleux de la pièce.

Voici un court résumé du scénario, d'ailleurs signé par Mme Louise Painchaud:

Anouchka, enfant aveugle, pleine de vie, voudrait bien avoir sa place à part entière au milieu des enfants voyants.

Elle perd son chien-guide, écrasé par un camion et refuse tout remplacement. Elle se sent seule, d'autant plus seule, qu'elle n'a pas encore d'ami(e)s dans le nouveau quartier où sa famille vient de s'installer.

Mais bientôt naîtra une amitié entre elle et Alexandre, sportif, hyperactif, dont le voisin Léon, 70 ans, sera le témoin attendri.



Le Théâtre de la Seizième

Par sa sociabilité fonceuse, Anouchka réussira à toucher ses voisins. Alexandre, lui, aura à vaincre ses préjugés, d'abord envers les filles puis envers les handicapés.

La situation est abordée avec assez de simplicité, dans un langage propre à l'enfant qui lui fait comprendre les complexités du problème. Le dialogue est vivant, les personnages sont bien dessinés et forment une belle harmonie de contrastes.

Mise en scène par Réjean Poirier, cette pièce est interprêtée par Evelyn Germain (Anouchka), Yvan Morissette (Alexandre) et Sylvain Demers (Léon).

Je pense que l'objectif principal de la compagnie, c'est-à-dire, produire des spectacles pour enfants qui soient divertissants tout en ayant un contenu éducatif et imaginatif a été pleinement atteint.

Bravo aux comédiens!

• *De Club social à Cercle Francophone*

Comme dit la chanson «...c'était l'bon temps»

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - C'est en novembre 1973, que ce mouvement a pris naissance, lors d'une réunion chez M. & Mme Laurier Régimbald. Etaient présents à cette rencontre, outre l'organisatrice, Mme Florence Lefebvre; le Dr Etienne Lynch, de regretté mémoire, et son épouse; Mme Corinne Sullivan et sa jeune fille Maurine; Mmes Pauline Bolduc et Madeleine Roy; et naturellement les deux hôtes M. et Mme L. Régimbald.

Conçu sur le plan de «Club Social», le but du groupe, par la création de différentes activités, était de pouvoir rassembler les Canadiens français, afin de mieux se connaître, mieux s'aimer et créer des occasions de mieux s'entraider.

Notons, que d'après les archives propres à ce groupement, la première activité qui vaille la peine d'être signalée, a été un «vin et fromages» organisé d'ailleurs avec beaucoup de succès. Tous alors, étaient enthousiasmés et voulaient que ce Club aille de l'avant.

Les parties de cartes mensuelles et les danses semi-annuelles (très populaires) étaient aussi les activités de l'heure. En peu de temps, le groupe a grandi, des comités se sont formés et par le fait même de nombreuses et nouvelles activités ont vu le jour.

Les cours du soir de français dirigés dans le temps par Mme Marie Gravel, aujourd'hui par Thérèse Régimbald, ont pris beaucoup d'ampleur. C'est probablement plus à cause de ces cours qu'à toute autre chose, qu'un jour on a jugé bon de changer le titre de «Club social» par le nom de «Cercle francophone».

Organisé par Mme Louise Zuk, le Cercle francophone (C.F.) recevait en février 1978, au Club Mocombo, la fameuse chorale des «Chantamis» alors sous la direction de M. Léonard Rousseau. Un franc succès!

En août 1979, grâce à la collaboration de tous, naissait le «Livre de recettes» (St.Albert Cuisine) bilingue, composé de 240 recettes. On a ainsi vendu les 500 bouquins imprimés.

VINI-VIDI-VICCI, tel était le titre d'une fameuse pièce théâtrale que le C.F. a présenté en mars 1983, afin de célébrer les cent vingt années de l'arrivée des Soeurs Grises, d'abord au Lac Sainte-Anne puis à Saint-Albert. Mme Huguette Contant en était la directrice et metteur en scène. Connaissant un éclatant succès, cette pièce a été jouée à différents endroits de la province. D'autres pièces du genre ont, par la suite, été montées avec beaucoup de succès. A l'heure actuelle, Mme Contant ne rejette pas l'idée d'organiser quelque chose de similaire, dès que la chose sera possible.

Que dire des déjeuners au Club Mocombo et au St-Albert Inn, où une fois par mois, une cinquantaine de personnes se réunissaient sous le signe de l'amitié. C'était toujours une joie renouvelée! Les jasettes entre les voisins de table... les rires... les chants... tout y était. Comme le dit si bien la chanson: «C'était l'bon temps». Cette activité a duré environ trois ans. Et la liste pourrait ainsi se continuer.

Après 15 ans d'existence, que penser maintenant de voir le C.F. se désagréger? Que s'est-il passé au juste pour que tout s'effondre? Les bénévoles de la première heure ont un pincement au coeur, en songeant qu'après tant de succès... le C.F. ne tient debout que grâce à deux fils: les cours de français et la vente annuelle de pâtisseries. Envers et contre tout... trois personnes ont, depuis déjà quelques années, tenu le coup, Mmes Marie Desrosiers, présidente, Thérèse Régimbald, secrétaire, et M. Marcel Tailleur, trésorier.

À la dernière assemblée de novembre, on pouvait compter huit présences. Serait-ce enfin la lumière qui apparaît au bout d'un tunnel, qui pendant trop longtemps n'a produit que de l'indifférence voire de l'animosité... et une résolution ferme de ne plus s'en mêler. Quoiqu'il arrive, il existe un «gros problème» dans une association quand les membres un après l'autre disparaissent.

La petite communauté francophone dont le Père Maurice Beauregard, o.m.i., est responsable, connaît un progrès grandissant. En plus de nos messes dominicales au Salon funéraire Connelly-McKinley, où sont inscrites présentement 80 familles. Il y a aussi depuis dimanche dernier, un bulletin dominical en français: Mlle Pauline Vaugeois en est la responsable.

À NE PAS OUBLIER: la conférence de M. Brian Owens, président de la Société Historique d'Edmonton et archiviste aux Archives provinciales, le mercredi 14 décembre prochain à 20 heures au Musée Héritage Museum (M.H.M.). M. Owens traitera des écrits (1875 -1877) de Mgr Grandin, o.m.i., premier évêque de Saint-Albert. Le M.H.M. est situé dans l'édifice Saint-Albert Place, au 5 rue Sainte-Anne.

• *Exposition*

Le Club des Arts tient son «Thé et vente d'automne»

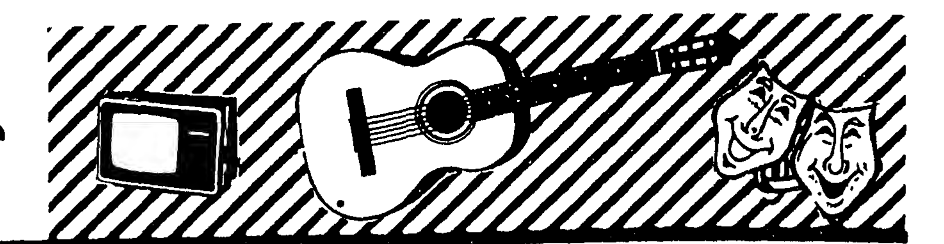
FERNANDE LABONTÉ

MORINVILLE - Le Club des Arts de Morinville présentera, les 3 et 4 décembre prochains, une exposition de peintures de plusieurs artistes locaux et régionaux. C'est une excellente occasion de se procurer des cadeaux de Noël originaux et qui sauront sûrement plaire.

Cette exposition se tiendra au 2e étage du Centre historique et culturel (ancien couvent), de 13 à 18 heures. L'entrée est gratuite et pour ceux qui le désirent, il y aura du thé et des friandises.

La responsable de cet événement culturel, Madame Jeannine Chalifoux vous accueillera chaleureusement durant ces deux jours. Pour de plus amples détails, vous pouvez composer le 939-4562.

Arts et spectacles



• *Première pièce de la saison*

La troupe des Avant-Cîmes a présenté «Les Moineau chez les Pinson»

PIERRE BRAULT

CALGARY - La Société de théâtre de Calgary lançait une autre saison théâtrale au début du mois de novembre en présentant la comédie écrite par le québécois Georges Dor intitulée «Les Moineau chez les Pinsons».



Le Père Moineau (Gérard Guénette) arrive chez les Pinson avec sa caisse de bière pour fêter l'annonce du mariage de sa fille avec le fils Pinson. Il a été accueilli à la porte par M. Pinson (Tom Symington).
(Photo: STC)



Le couple Moineau (debout) réconforte le couple Pinson (assis), dans cette comédie de Georges Dor intitulée «Les Moineau chez les Pinson», jouée par la troupe des Avant-Cîmes de Calgary.
(Photo: STC)

Cette pièce nous montre les différences entre la haute bourgeoisie et la classe moyenne. Elle nous a permis de faire la connaissance de quatre comédiens qui, par leur jeu, ont su rendre cette pièce très agréable.

Qu'arrive-t-il quand le fils du couple Pinson, lui (Tom Symington), avocat et elle (Rose Morin), dame de la haute, décide d'épouser la fille du couple Moineau, lui (Gérard Guénette), chauffeur de taxi et elle (Louise Sabourin), représante de produits de beauté?

Les spectateurs ont eu droit à un spectacle enlevant malgré quelques longueurs au début, car l'intrigue a maille à partir. Mais l'arrivée en scène de la mère Moineau vient mettre de la vie et embarquer les spectateurs. Le jeu naturel de Louise Sabourin est remarquable considérant qu'elle vivait sa première expérience des planches. Rose Morin et Tom Symington ont rendu leurs personnages de façon honnête et il faut dire que ce genre de rôle, surtout celui de la mère Pinson était difficile à rendre. Mais Gérard Guénette a démontré une expérience indiscutable de la scène et sa composition du père Moineau, avec sa caisse de Labatt 50, son entregent typique des gens de la classe moyenne de Montréal, a permis d'assister à des scènes savoureuses. Durant une pièce de théâtre, on a souvent droit à des situations imprévues. C'est effectivement ce qui est arrivé à Gérard Guénette qui, ayant ouvert une bouteille de bière (chaude), vient pour en prendre une gorgée et la broue se met soudainement à sortir de la bouteille ce qui a créé une situation assez cocasse et imprévue.

La mise en scène de Gérard Guénette, le directeur artistique de la troupe, était sobre mais efficace, mettant l'emphase sur les personnages assez pittoresques, les deux couples qui étaient guidés dans leurs jeux par Jocelyne D'Amour.

Le décor était de bon goût et permettait de bien cadrer la scène, tout en ne distrayant pas le spectateur.

Somme toute, une pièce de théâtre où il faisait bon se détendre et durant laquelle le rire était facile. Un spectacle qui a été fort apprécié des spectateurs qui ont applaudi les efforts des quatre comédiens. Ce genre de comédie remporte toujours beaucoup de succès parce qu'en 1988, les gens ont besoin de rire, de se distraire. C'est aussi le genre de pièce qui remporte un succès fou dans les différents théâtres d'été au Québec.

• La pièce de Robert Thomas

Un Piège efficace et réussi pour le T.F.E.

DORIS-MICHEL MONTPETIT

EDMONTON - La pièce de Robert Thomas **Piège pour un homme seul** que présente le T.F.E. est une véritable réussite.

Cette pièce policière est tout à fait efficace. Daniel Corban signale à la police la disparition de sa femme. Une enquête commence interrompue par l'arrivée de «la» femme de Daniel. Mais ce n'est visiblement pas sa femme bien qu'elle connaisse tout de la maison et de la situation du couple. Daniel croit devenir fou, car tous les témoins disparaissent ou changent d'avis... Le piège se referme sur lui.



Mais il ne faut pas trop raconter, ne pas révéler l'intrigue. C'est un texte qui se suit très bien et qui ménage d'excellents rebondissements. Il faut voir la pièce sans connaître la conclusion.

Ce choix est bien plus intéressant que la première production du TFE cette année (la pièce précédente **Au petit bonheur** n'avait ni la rigueur ni le contenu de la pièce de Thomas). Il est toujours passionnant de voir une pièce policière et Robert Thomas, de qui nous avons vu l'an dernier **la Perruche et le Poulet** également au TFE, sait mener ses intrigues. Mais la mise en scène doit alors être serrée et plausible. La mise en scène de Julien Forcier est en ce sens fort bien menée. Point d'allées et venues gratuites, mais une concentration des déplacements qui situent Daniel au coeur même du «piège».

Le décor magnifique de Witold Kurpinski symbolise fort bien l'antithèse piège/chalet, liberté/montagnes. Comme à l'habitude, M. Kurpinski sait tirer son épingle du jeu créant un environnement confortable pour les comédiens.

François Pageau dans le rôle de Daniel est tout à fait crédible. Il maîtrise bien la nervosité qui doit caractériser son personnage. Il n'en met pas trop et c'est très important dans ce genre de théâtre.

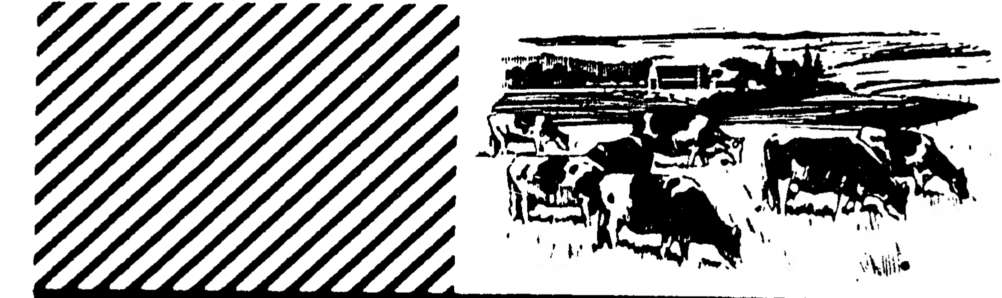
Ann Mansfield qui est «la» femme se montre tout à fait convaincante. Elle est tour à tour sophistiquée, enjôleuse, décidée, cynique. Nous retrouvons avec plaisir son aisance naturelle qui en fait une des valeurs sûres du théâtre français d'ici.

Jacques Beaupré dans le rôle du curé fait rire sans pourtant exagérer les tics et les comportements stéréotypés du personnage. Un rôle qui lui convient parfaitement.

Quant à Julien Forcier qui remonte sur scène après cinq ans d'absence dans le rôle d'un clochard, il est drôle et parfaitement typé. On devine le comédien de métier efficace et bon enfant.

La distribution est fort satisfaisante dans l'ensemble. La diversité des accents cependant accroche à certains moments et certaines intonations agacent à l'occasion. Il nous arrive de manquer certaines répliques trop rapidement escamotées.

Somme toute, on peut parler d'une soirée fort réussie. Le public devrait s'y plaire. Bonne pièce, mise en scène alerte, cela augure bien pour le reste de la saison.



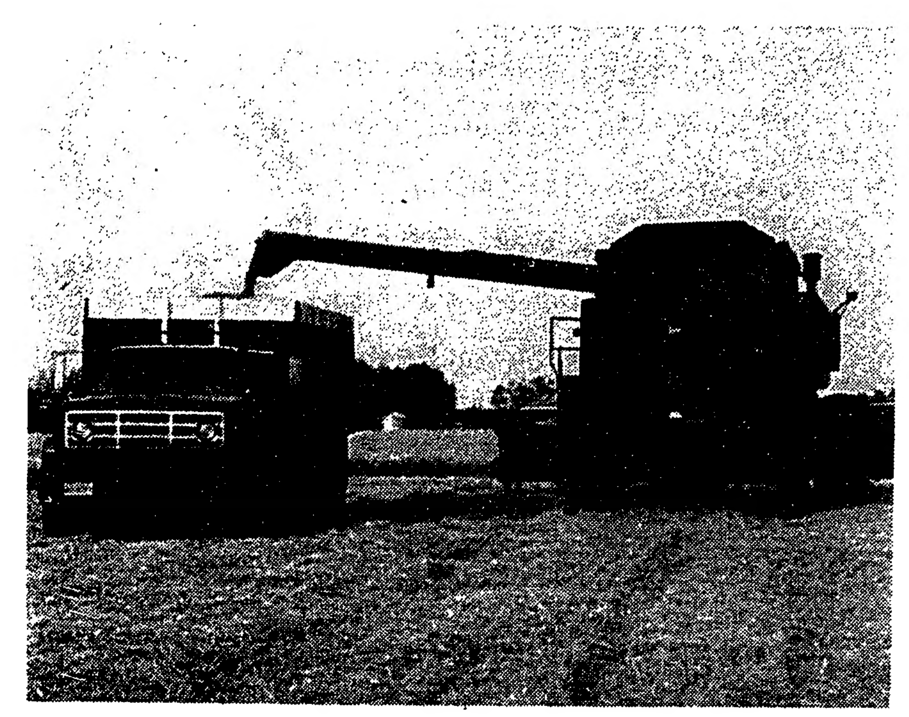
Parlons...

AGRICULTURE

• *Étude et recommandations*

Qualité des récoltes discutée à la réunion du Comité de normalisation des grains de l'Ouest

WINNIPEG - La Commission canadienne des grains a annoncé le 8 novembre dernier les résultats préliminaires de son étude sur la nouvelle récolte de 1988 pour le blé, le canola et l'orge. Ces résultats représentent la meilleure évaluation qu'a pu préparer la Commission sur la qualité finale de la récolte avant la réunion du Comité de normalisation des grains de l'Ouest tenue la semaine dernière.



BLÉ

Les conditions d'une terrible sécheresse, particulièrement en Saskatchewan, ont donné des rendements nettement inférieurs et des teneurs en protéines considérablement supérieures à toutes les classes de blé de l'Ouest canadien. La production totale du blé des Prairies en 1988 était inférieure, par plus d'un tiers, à la moyenne des dix années précédentes.

- Blé roux de printemps de l'Ouest canadien:

La valeur meunière a diminué quelque peu depuis l'année dernière, mais le rendement à la cuisson est très bon. La variété de Katepwa représente 50,8 % de la superficie totale ensemencée tandis que Neepawa représente 21,8 %.

La teneur moyenne en protéines de la récolte est actuellement estimée à 14,8 %, soit 0,8 unité de pourcentage de plus que l'année dernière et 1,2 unité de pourcentage de plus que la moyenne établie sur 62 ans.

- Blé dur ambré de l'Ouest canadien:

La teneur en protéines de la récolte de 1988 est extrêmement élevée, lui donnant ainsi une valeur culinaire exceptionnelle. La production est moins que 50 % de la récolte de 1987. La variété principalement cultivée cette année est Kyle, représentant 30 % de la superficie ensemencée, tandis que Wakooma représente 23 %, Medora 18 % et Wascana 17 %.

L'immaturité des grains, caractérisée par des grains échaudés et verts, constitue le principal facteur d'agréage. La présence de carie rouge, un facteur principal de déclassement au cours de plusieurs années récentes, est faible dans la récolte de blé dur de 1988.

CANOLA

Les conditions extrêmement chaudes et sèches qui ont sévi durant la saison de croissance dans la plupart des régions de l'Ouest canadien ont considérablement influencé la récolte de canola, étant particulièrement plus rigoureuses au Manitoba et en Saskatchewan qu'elles l'ont été en Alberta. Les températures très élevées à la mi-été ont causé une maturation précoce de certaines récoltes de canola qui ont été rentrées au début du mois d'août.

La teneur en huile du plus haut grade est estimée à 41,5 %, étant analogue au chiffre final de 1987, mais inférieure à la moyenne établie sur 10 ans, soit 42,8 %.

La teneur en protéines du plus haut grade est estimée à 39,3 %, soit une hausse par rapport au chiffre de 36,1 % établi l'année dernière et à la moyenne de 38,2 % établie sur 10 ans.

Selon cette étude préliminaire, le canola n° 1 Canada a atteint une moyenne de 14 ppm de chlorophylle, une teneur plus élevée que celle de la récolte de 1987 (10 ppm) ou de la moyenne établie sur huit ans (12 ppm).

ORGE

La récolte de l'orge a connu un stress dû à la chaleur ainsi qu'une faible germination dans les régions les plus atteintes par la sécheresse. Toutefois, l'Alberta, la province principale pour la cultivation de l'orge, a été la moins atteinte par les conditions climatiques défavorables, et de très bonnes récoltes ont été produites dans les régions centrales et septentrionales ainsi que dans le district de Peace River. En comparaison de l'année 1987, la production de l'orge sur les Prairies a diminué de 30 %, dû en partie à une baisse de 18 % d'hectares ensemencés d'orge et en partie à une chute de 14,4 % du rendement.

Les cultivars d'orge de brasserie représentent 66 % du total des ensemencements d'orge. Harrington, une variété à deux rangs, était la plus populaire des cultivars de brasserie, augmentant de 43,7 % des superficies ensemencées d'orge de brasserie en 1987 à 52,1 % en 1988. La popularité de Bonanza, la variété à six rangs la plus cultivée, a continué de chuter et cette variété a été ensemencée sur 20,1 % de la superficie totale d'orge de brasserie.

RECOMMANDATIONS PRÉSENTÉES PAR LE COMITÉ DE NORMALISATION DES GRAINS DE L'OUEST

Afin d'augmenter la valeur marchande de l'orge canadienne aux fins générales, le Comité a accepté la proposition voulant que les normes de propreté soient améliorées en baissant la teneur tolérée de folle avoine et de grosses graines dans les grades d'orge n°s 1 et 2 destinée à l'exportation. Cet acquiescement est donné sous réserve de la tenue de discussions supplémentaires avec les exploitants des silos.

Le Comité de normalisation a proposé une motion que la Commission reporte l'introduction de la chlorophylle comme facteur d'agréage. Le report permettra à la Commission d'évaluer l'équipement récemment développé pour tester la chlorophylle.

De plus, la Commission a accepté la recommandation voulant que, comme mesure provisoire, la catégorie «nettement verte» pour les livraisons primaires soit supprimée comme facteur d'agréage distinct et comprise dans la catégorie «total des dommages». Cette recommandation signifie que s'il n'y a que des graines vertes comme dommages dans une livraison d'un producteur, la livraison pourrait contenir jusqu'à 3 % de graines «nettement vertes» et se verrait quand même attribuée le grade n° 1. À l'heure actuelle, la tolérance maximum de graines «nettement vertes» est de 2 % et cette tolérance s'appliquerait toujours au canola destiné à l'exportation. Cette recommandation sera discutée davantage avec les huileries du pays et entrerait en vigueur au 1er août 1989.

Le Comité a adopté une motion de supprimer le poids spécifique comme facteur d'agréage dans le carthame. Le changement est apporté à cause d'une faible corrélation entre le poids spécifique et la teneur en huile de cet oléagineux. En outre, le Comité a recommandé de changer le nom de grade officiel de «carthame, Ouest canadien» à «carthame, Canada» dans le but de faciliter la commercialisation du carthame cultivé dans l'Est canadien.

Rajustement des acomptes du blé

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer que les chèques couvrant le relèvement des acomptes à la livraison du blé livré entre le 1er août 1988 et le 17 novembre 1988 seront envoyés par la poste au début de décembre. Toutes les classes et tous les grades de blé, sauf le blé dur, bénéficient d'un rajustement de 20 dollars la tonne.

Les livraisons différées feront l'objet de chèques séparés qui seront expédiés au cours de la première semaine de janvier. Tout agriculteur désirant recevoir l'argent qui lui revient en vertu de livraisons différées avant la fin de l'année civile 1988, est tenu de le faire savoir à la Commission du blé dans les meilleurs délais. Les demandes écrites doivent parvenir à la Division des Services Ruraux de la Commission du blé d'ici le 2 décembre au plus tard.

Le versement du relèvement ne peut pas, si l'agriculteur a déjà reçu l'acompte à la livraison, être retardé jusqu'en janvier.

• *Programme tripartite de stabilisation*

Vingt-six millions de dollars aux producteurs de bovins

OTTAWA - Les producteurs de bovins d'abattage et de bovins d'engraissement inscrits au Programme national tripartite de stabilisation recevront plus de 26 millions de dollars. Environ 7 200 producteurs sont admissibles à ces paiements.

L'annonce vient d'en être faite par le Comité national de stabilisation, composé de représentants de producteurs, du gouvernement fédéral et des provinces.

Tous les producteurs participants de l'Alberta, de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard, soit les provinces ayant conclu une entente tripartite avec le gouvernement fédéral, peuvent recevoir un paiement pour le troisième trimestre de 1988.

Les producteurs de bovins d'abattage peuvent recevoir un paiement de 100,95 $ par sujet. Cette somme correspond à la différence entre le prix de soutien de 84,10 $ les 100 livres et le prix moyen du marché national de 75,43 $ les 100 livres, multipliée par le poids moyen d'un bovin à l'abattage (1164 livres). Les prix ont chuté de plus de 6 $ les 100 livres par rapport au même trimestre de l'an dernier.

Les producteurs bénéficient de ces paiements en raison d'une part, des prix à la baisse qui font suite à un accroissement marqué des ventes de bovins et d'autre part, en raison de l'augmentation des coûts des veaux d'engraissement, due à la pénurie de ces bovins en Amérique du Nord et à l'augmentation des coûts des aliments du bétail.

Les producteurs de bovins d'engraissement peuvent recevoir un paiement de 32,78 $ par sujet, calculé en fonction de la différence de 4,10 $ existant entre le prix de soutien et le prix moyen du marché national, qui s'élèvent respectivement à 91,87 $ et à 87,77$ les 100 livres. C'est la première fois qu'un tel paiement est accordé à des producteurs de bovins d'engraissement.

Les producteurs, les provinces et le gouvernement fédéral contribuent à parts égales au fonds de stabilisation, qui s'élève à 35 millions de dollars. les responsables du programme se chargent actuellement de recueillir des données sur la production, afin de pouvoir émettre les chèques le plus tôt possible.



Félix Leclerc «Chansons dans la mémoire longtemps» Trans-Canada CHCD-3001/2.
Le père incontesté du folklore québécois, Félix Leclerc, né à La Tuque en Mauricie en 1914 n'est plus des nôtres malheureusement depuis déjà quelques semaines. «Chansons dans la mémoire longtemps», un coffret de trois disques regroupant 36 très belles chansons leclerciennes fut lancé sur le marché en 1979. Ces mêmes précieux enregistrements sont maintenant disponibles sur disques compacts: «L'Alouette en colère», «Moi mes souliers», «La Gaspésie», «Le train du nord», «Le roi et le laboureur», etc. Également disponible sur disque compact, **«Mon Fils» CHCD-3004**. De quoi ranimer de bons souvenirs nostalgiques.

Catherine Lara «Catherine Lara» Trans-Canada/Trema TRM-3025.
Catherine Lara est une chanteuse de rock, agressive et sensuelle. Au sujet de son tout nouveau microsillon, enregistré récemment à Paris, certains morceaux gagneraient à un traitement plus simple, mais toutes les compositions (signées Catherine Lara) portent une marque très personnelle, en particulier au niveau mélodies. D'intérêt particulier: «Rocktambule», «Passion d'avril» (avec la voix de Sébastien Santa Maria) et «Entre désert et désir» (avec la voix de Bernard Lavilliers). Si ce disque manque parfois un peu d'équilibre et de force, il n'en est pas moins attachant.

Butterfly «Father» Bookshop BSR 33-768.
Butterfly est une nouvelle formation de la Colombie-Britannique (deux demoiselles et un jeune homme). La musique qui figure sur les sillons de leur tout nouvel album se veut euro-pop à la Abba, une musique qui se prête très bien à la danse du jour. De la musique entraînante en plein mouvement: «What's On Your Mind», «Father», etc.

James Gelfand «Neverland» CBC JZ-114.
Variations d'images, de couleurs, de nuances et d'émotions, voilà comment l'on peut décrire ce tout nouvel album du pianiste canadien, James Gelfand. Avec l'achat de cet album, vous allez jouir d'une expérience ultime en matière de jazz/classique. Du matériel original intéressant qui vaut son poids en vinyle.







Carrières et professions

CN

Opportunité d'emploi du CN pour homme et femme

MÉCANICIEN DE CLASSE «A» (HEAVY DUTY)

Nous sommes à la recherche de deux mécaniciens de classe «A» (Heavy Duty) pour travailler dans la région d'Edmonton.

Travail:

Les candidats doivent effectuer d'une façon compétente des réparations mineures et majeures, remettre en état de fonctionner et détecter les troubles de l'équipement de construction standard (heavy duty) aussi bien que l'équipement spécialisé d'entretien des rails, en atelier et sur les lieux de travail.

Qualifications:

Les candidats doivent détenir un certificat de compagnon en mécanique (heavy duty) de l'Alberta ou Interprovincial et un permis de conduire en règle. Les candidats doivent aussi avoir de l'expérience en systèmes électriques AC/DC, et la soudure à l'oxy-acétylène et à l'arc. Les deux personnes choisies devront aussi passer une entrevue et un examen médical.

Conditions de travail et bénéfices:

Les emplois disponibles sont à temps plein, 40 heures par semaine, samedi et dimanche étant des congés.

Le CN offre de généreux bénéfices marginaux tels que plan de pension, soins dentaires, assurance-vie et assurance-santé ainsi qu'un environnement de travail permettant de relever des défis.

Les hommes et les femmes intéressés et voulant être considérés pour ces emplois, doivent se présenter directement, au plus tard le 5 décembre 1988 au:

Services d'emplois du CN
Pavillon Ouest, Édifice du CN
10004 - 104e Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 0K2

SPÉCIALISTE DES TECHNIQUES ANTICORROSION

Nous avons un poste à offrir à un technicien supérieur d'expérience au sein de notre service de Soutien à la production pour l'Ouest canadien, à Calgary. Sous l'autorité de l'ingénieur en chef—Corrosion, vous aurez à coordonner et superviser nos programmes de contrôle et de prévention de la corrosion sur le terrain, à faire des tournées d'inspection à l'intérieur de notre district sud, et à émettre des recommandations à l'égard des remèdes à apporter.

Ce travail de coordination, de suivi et de supervision nécessite un diplôme en génie et au moins cinq ans d'expérience dans le domaine des techniques anticorrosion. Le fait d'avoir déjà travaillé sur des gisements pétroliers ou dans l'inspection constituera un atout certain.

Petro-Canada est une société diversifée offrant un excellent programme de rémunération et d'avantages sociaux et un climat de travail stimulant.

Nos politiques de personnel comme nos activités quotidiennes sont placées sous le signe de l'égalité en matière d'emploi et reflètent le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada. Toutes les personnes désireuses d'entrer au service de la Société et de contribuer à sa prospérité verront leur candidature considérée en toute équité et impartialité.

Si cette offre répond à vos qualifications et va dans le sens de vos objectifs de carrière, et si vous souhaitez bâtir votre avenir dans nos rangs, nous vous invitons à en explorer la possibilité avec nous. Faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.

Marilyn Carr
Service des ressources humaines
PCC Tour est, bureau 2506
Petro-Canada Inc.
C.P. 2844
Calgary (Alberta)
T2P 3E3



OFFRE D'EMPLOI

REPRÉSENTANT DES VENTES

La Société canadienne des Postes est à la recherche d'un représentant des ventes accompli pour gérer et augmenter les revenus d'un groupe de clients importants.

Vous aurez de l'expérience dans la vente et le service et serez capable de négocier et d'administrer les contrats de service avec la clientèle à un niveau supérieur.

Une aptitude orale et écrite supérieure à la moyenne vous permettra de développer des présentations et des soumissions adéquates. Vous aurez la capacité de déterminer et d'analyser une vaste variété de besoins, d'opportunités et de problèmes, en vue d'identifier la procédure à prendre pour obtenir de bons résultats de productivité.

On donnera la préférence aux personnes ayant une éducation post-secondaire en mise en marché ou en administration des affaires. Une connaissance et une expérience de l'industrie d'envoi direct par la poste, de messagerie ou de distribution de colis seraient définitivement un atout.

S.V.P. veuillez soumettre votre curriculum vitae à:

La Société canadiennes des Postes
10020 - 101A, Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 4J4

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Utilisez-vous votre plein potentiel dans votre travail de bureau?

Centre d'emploi du Canada
Grande Prairie

Pourquoi ne pas exploiter au maximum vos compétences en vous joignant à la Fonction publique? Son mandat est de servir des gens qui, comme vous, aiment un service efficace.

Le Centre d'emploi du Canada de Grande Prairie prévoit devoir combler plusieurs postes contractuels, à temps partiel et à temps plein dans le domaine du travail général de bureau. Pour y être admissible, vous devez posséder des compétences dans la tenue de livres, en comptabilité et/ou en dactylographie, et associées à de l'entregent. De plus, pour certains de ces postes, vous devez pouvoir travailler en français et en anglais. Vous bénéficiez d'un atout sûr si vous avez acquis de l'expérience avec un logiciel comme le Lotus 1-2-3, Multi-base, D-Base et MS-DOS.

Nous offrons un salaire situé entre 20 257 $ et 22 137 $ accompagné d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Acheminez votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae, en toute confiance à:

Nona Elliot
Centre d'emploi Canada
10135, 101e Avenue
O'Brien Place, bureau 202
Grande Prairie (Alberta)
T8V 0Y4

Tél. : (403) 532-4411 ou
1-800-422-7711

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040, Dossiers concernant la sélection du personnel.

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

• *Céréales secondaires*

Baisse des stocks et prix élevés en 1988-1989

OTTAWA - Les économistes d'Agriculture Canada prévoient que la baisse de la production et des stocks fera généralement grimper les prix des céréales secondaires en 1988-1989.

Selon les prévisions, les prix moyens canadiens du maïs, de l'avoine et de l'orge seront de 50 % à 60 % plus élevés que ceux de 1987-1988. On s'attend par ailleurs à ce que le prix du seigle soit d'environ 35 % plus élevé qu'en 1987-1988, se situant entre 150 $ et 160 $ la tonne.

Sur la scène internationale, on s'attend à ce que la production de céréales secondaires régresse de 10 %, pour s'établir à 711 millions de tonnes en 1988-1989, surtout à cause de la sécheresse qui a frappé l'Amérique du Nord. Les échanges mondiaux pourront grossir de 2 %, pour se situer à 85 millions de tonnes.

La baisse de la production et la consommation en progression continue devraient réduire les stocks mondiaux de céréales secondaires d'environ 41 %, de sorte qu'ils se chiffreront à 125 millions de tonnes en 1988-1989. Il s'agira d'une forte dégringolade par rapport aux stocks sans précédent qui ont caractérisé les marchés mondiaux et contribué à faire fléchir les prix au cours des deux dernières années.

On s'attend à ce que la production canadienne régresse de 25 %, pour s'établir à 19,1 millions de tonnes, à cause de la sécheresse surtout. La récolte d'orge pourrait descendre à 9,9 millions de tonnes, soit le niveau le plus bas depuis 1979. Les exportations de cette céréale devraient demeurer moyennes, à cause des abondants stocks de report. Quant à la production de seigle, elle se repliera probablement de 49 % par rapport aux niveaux de 1987-1988.

On prévoit une baisse de 26 % de la production de maïs-grain. On s'attend à ce que le Canada soit un importateur net de maïs en 1988-1989.

La production d'avoine restera vraisemblablement la même que l'an dernier, avec 2,9 millions de tonnes. La hausse des prix de l'avoine et la sécheresse qui a sévi aux États-Unis pourraient contribuer à faire grimper les exportations d'orge canadienne de 27 % par rapport aux chiffres de l'an dernier.

On s'attend à ce que la consommation intérieure de céréales secondaires recule de 7 % cette année; ce sera celle du seigle qui accusera la baisse la plus marquée (soit plus de 20 %). Par ailleurs, la consommation d'orge et de maïs subira une baisse de 6 à 8 %.

• *À la STC*

Elle prend sous son aile divers groupes culturels francophones de Calgary

LYNE RIVEST

CALGARY - En effet, la Société de théâtre de Calgary a pris sous son aile divers groupes culturels francophones de la ville. Sont venus s'ajouter à la troupe des Avant-Cîmes et à l'équipe de Franc-Contact qui nous présente à toutes les deux semaines une émission de télé, en français, produite ici même à Calgary, la Ligue d'improvisation de Calgary avec ses rencontres hebdomadaires du vendredi soir et l'équipe du Panier-percé, une émission de radio diffusée tous les samedis à l'antenne de la radio communautaire de l'Université de Calgary.

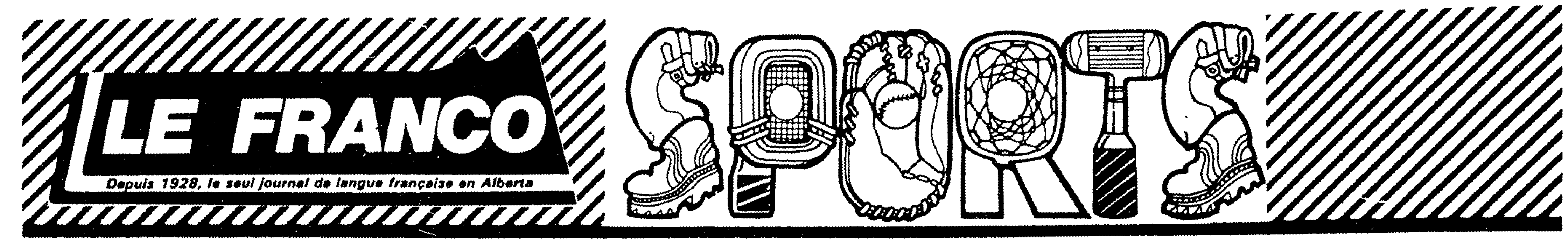
Ce projet de regroupement des diverses activités culturelles les francophones de Calgary a pris naissance il y a plusieurs mois déjà, pour enfin se concrétiser cet automne sous l'égide de la Société de théâtre.

Comme nous l'explique sa présidente Anne-Marie Brusset, c'est dans le but de coordonner les activités culturelles francophones de la ville et d'éviter le dédoublement d'effort chez les bénévoles, tant du côté de l'administration que de la publicité, que cette association a vu le jour. La Société de théâtre de Calgary peut ainsi se faire le porte-parole de plusieurs groupes d'intérêt culturel francophones et ainsi faciliter leurs démarches nécessaires au financement de leurs activités. Démarches que multiplie la présidente de la Société de théâtre de Calgary, non seulement auprès des différents niveaux de gouvernement, mais aussi auprès des compagnies établies à Calgary. Malgré tout, précise Madame Brusset, chaque groupe maintient son entière autonomie en ce qui a trait à la créativité.

«Cette union des groupes culturels francophones est une première à Calgary» souligne Claude Labrie, vice-président de la Société de théâtre de Calgary. «C'est le début d'une nouvelle ère de coopération à Calgary au sein de la communauté francophone», ajoute-t-il.

La Société de théâtre, on le sent, a le vent dans les voiles et ce souffle d'entraide prend l'allure d'un projet de longue haleine puisque si l'expérience s'avère fructueuse, on songe déjà à s'ouvrir à d'autres groupes d'intérêt culturel de la ville. Donc, une histoire à suivre...

Carrières et professions



• *Pour une troisième saison consécutive*

La compagnie Vachon donne son appui à l'Équipe Nationale de ski de fond

MONTRÉAL - Pour une troisième saison consécutive, la compagnie Vachon apportera son appui financier et technique à l'Équipe Nationale de ski de fond, dans le cadre de son programme global de développement de cette discipline au pays.

«Bien que le calendrier international de l'Équipe soit moins chargé cette saison non-olympique, les 24 membres de la formation nationale participeront à un programme d'entraînement intensif au pays, en préparation pour les épreuves de la Coupe du Monde et des Championnats du monde qui se tiendront en février prochain en Filande», a déclaré l'entraîneur chef de l'Équipe Nationale, Marty Hall.

Présentement à l'entraînement à Labrador City, sous la direction de Marty Hall et ses adjoints, Laurent Roux, entraîneur de l'équipe '89, Jack Sasseville, entraîneur de l'équipe '92 et de l'équipe junior, les membres de l'Équipe Nationale participeront aux sept épreuves initiales de la Coupe Vachon qui conduisent à la Sélection Vachon de Championnat du Monde qui se déroulera à Hardwood Hills, en Ontario, du 9 au 13 janvier 1989.

Les skieurs et skieuses d'élite participeront également aux épreuves de Championnats canadiens de l'Est et de l'Ouest du pays, disputées à Ottawa et à Whitehorse, ainsi qu'au Championnat Nord-Américain Vachon présenté à Vancouver, en avril prochain.

Même si le calendrier définitif de l'Équipe n'est pas encore arrêté, il est assuré que certains de ses membres participeront à plusieurs autres compétitions nationales importantes telles que les courses Loppet de Montréal, de Gatineau et du Mont Sainte-Anne.

DANY BOUCHARD GRADUE CHEZ LES SENIORS

À la suite du retrait du champion Pierre Harvey de la compétition officielle, l'Équipe Nationale sénior compte un nouveau membre dans ses rangs. Il s'agit du jeune Dany Bouchard, de la Tuque, benjamin du groupe, à 21 ans. Il avait auparavant suivi la formation de l'équipe '92 durant trois saisons.

Dany se joint donc aux vétérans Al Pilcher, de Orangeville (Ontario), Yves Bilodeau de Québec, Wayne Dustin de Sault-Ste-Marie (Ontario) et Alain Masson de Montréal.

Chez les femmes, on retrouve Marie-André Masson de Victoriaville, Lorna Sasseville d'Ottawa, Jean McAllister et Carol Gibson, toutes deux de Canmore (Alberta). La championne nationale et championne de la Coupe Vachon '88, Angela Schmidt-Foster a décidé d'abandonner la compétition active après avoir évolué au sein de l'Équipe Nationale durant 11 saisons.

L'Équipe de développement '92 est formée de Frank Ferrari de Timmins, Bernie Lafleur de Sainte-Foy, Mark Rab d'Orléans (Ontario) ainsi que de Lise Patterson d'Orangeville (Ontario), Marie-Josée Pépin de La Tuque et Ida Mitten de Kamploops (Colombie-Britannique).

L'Équipe junior est formée de Mark Wilson de Barrie (Ontario), Donald Farley de Sainte-Justine (Québec), Eric Finstad de Burlington (Ontario), Dominic Gagnon de Jonquière (Québec) et Jason Twamley de Mile House (Colombie-Britannique). Chez les filles, le groupe est formé de Lucy Steele de Whitehorse (Yukon), Wendy Davis de Sudbury (Ontario), Debbie Steitzer de Mile House (Colombie-Britannique) et Marie Anik Neault de Joliette.

Carrières et professions

La page de l'A.C.F.A.



Éducation française à Saint-Paul: «le nombre le justifie»

Introduction

Nous reproduisons, ici, des extraits des communiqués qui furent présentés par M. Georges Arès, président de l'ACFA provinciale; Mme Hélène Gignac, présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta; et M. Daniel Dallaire, président de Francophonie jeunesse de l'Alberta lors du dévoilement public d'une étude portant sur la création et la viabilité d'un district scolaire francophone pour la région de Saint-Paul au Centre du Renouveau de Saint-Edouard le 19 novembre dernier.

L'étude confirme avec données statistiques à l'appui:

1. qu'il y a un nombre suffisant d'élèves francophones dans la région de Saint-Paul pour justifier l'établissement d'un programme français;
2. que ce nombre est aussi suffisant pour que le programme français soit offert dans un établissement scolaire distinct et;
3. que la création d'un district scolaire francophone géré par des conseillers scolaires francophones serait une option viable financièrement et aurait peu d'impacts négatifs sur les conseils scolaires qui existent présentement dans la région et sur le ministère de l'Éducation de l'Alberta.

Elle contient de plus une bonne description de ce que doit être un programme français pour les francophones en Alberta, et du personnel requis au niveau de l'école et du conseil scolaire.



Association canadienne-française de l'Alberta

Communiqué de Monsieur Georges Arès

À chaque fois qu'il est question du respect des droits scolaires des francophones, le gouvernement albertain répète à qui veut l'entendre qu'il faut que le nombre de parents ou d'élèves justifie la création d'écoles pour les francophones ou de commissions scolaires gérées par des francophones. Mais notre gouvernement ne s'est jamais montré prêt à entreprendre les études nécessaires.

Au lieu de faire preuve de leadership et d'élaborer une solution albertaine en consultation avec les francophones, le gouvernement albertain attend toujours que les tribunaux prennent pour lui la décision.

Nous avons décidé de rendre cette étude publique, aujourd'hui, parce que nous voulons:

1. **signifier notre appui aux parents dans leur lutte:** nous continuons et continuerons à appuyer les parents de la région de Saint-Paul qui réclament une école française, et tous les autres groupes de parents dans la province qui font de même;
2. **reprocher au gouvernement ses délais inacceptables dans le dossier:** le gouvernement provincial a demandé et obtenu que la Cour entende la cause des parents de Saint-Paul seulement après que la Cour suprême aura rendu son jugement dans la cause de l'Association Georges-et-Julia-Bugnet. Cette cause sera entendue probablement d'ici quelques mois, mais le jugement ne sera probablement pas rendu avant la fin de 1989. Nous croyons que les renseignements contenus dans l'étude doivent être connus du public et des Conseils scolaires de la région de Saint-Paul et de toute la province dès maintenant et que nous ne devons pas attendre que la Cour suprême se prononce dans la cause Bugnet;
3. **mettre de la pression sur le gouvernement provincial:** nous espérons que le gouvernement provincial se servira des résultats de l'étude pour accorder aux francophones ce qu'ils demandent depuis longtemps soit:
   - 3.1 le droit de faire instruire leurs enfants en français,
   - 3.2 le droit de les faire instruire dans des établissements scolaires distincts et
   - 3.3 le droit de gestion des programmes et des établissements scolaires francophones.

Si le gouvernement albertain avait véritablement voulu s'acquitter de ses obligations constitutionnelles en matière d'éducation française, il aurait déjà pu démontrer, au moyen d'études semblables, que «le nombre le justifie» dans de nombreuses localités de la province.

Maintenant que les résultats irréfutables de cette étude ont été rendus publics, et que le gouvernement possède les informations nécessaires, on ne peut qu'adapter à la situation présente les paroles du juge Kierans: «Le gouvernement **doit** agir».



Fédération des parents francophones de l'Alberta

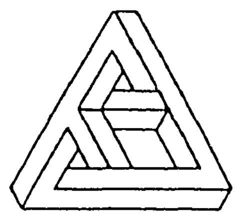
Communiqué de Madame Hélène Gignac

La Fédération des parents francophones de l'Alberta, organisme qui représente les comités de parents francophones en province, est très heureuse d'être ici, aujourd'hui, et d'ajouter sa voix à celle de l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) pour appuyer la Société des parents pour les écoles françaises de Saint-Paul et région (S.P.E.F.) dans leur quête pour la reconnaissance de leurs droits en matière d'éducation française.

L'étude qui est rendue publique aujourd'hui, prouve sans aucun doute qu'il est possible d'établir une(des) école(s) française(s) homogène(s) dans la région de Saint-Paul. Grâce à ce document, les commissions scolaires de la région et le gouvernement provincial se doivent de répondre aux besoins des parents, car il est maintenant clair que le nombre d'étudiants éligibles sous l'article 23 de la Charte justifie amplement l'ouverture d'une école. Par ailleurs, sur le plan financier, cette même étude confirme hors de tout doute que le projet est viable. C'est donc clair aujourd'hui que le gouvernement a maintenant l'obligation d'agir dans les plus brefs délais.

Quand la province a obtenu en mai dernier l'autorisation de la Cour de suspendre les procédures judiciaires que les parents avaient amorcées, la ministre de l'Éducation de l'époque, madame Betkowski, avait dit qu'elle désirait trouver un moyen pour répondre aux exigences des parents. Cependant s'il avait fallu attendre après le gouvernement pour trouver une solution nous serions probablement encore en train d'attendre.

Encore une fois, les francophones ont exécuté le travail que le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires de la région devaient faire. Maintenant qu'il est fait, plus personne n'a d'excuses pour retarder la réalisation d'un projet éducatif pour les francophones de la région de Saint-Paul.



Francophonie Jeunesse de l'Alberta

Communiqué de Monsieur Daniel Dallaire

Francophonie Jeunesse de l'Alberta est l'association jeunesse qui regroupe les jeunes francophones de l'Alberta. F.J.A. est heureuse d'être présente à cette conférence et d'appuyer la Société des Parents de l'école française de Saint-Paul et région dans la requête d'une(des) école(s) française(s) homogène(s) pour la région.

Mesdames, Messieurs, je suis moi-même un jeune qui a reçu son éducation dans des écoles mixtes et d'immersion et je peux vous affirmer que je n'en suis pas sorti gagnant. J'affirme également que l'étude réalisée par le groupe LTR nous démontre que la possibilité d'obtenir des écoles françaises dans cette région est réalisable et rentable, car nous avons un nombre suffisant d'étudiants qui attendent ces services.

De plus, avec ce que l'article 23 de la Charte des droits de la personne exige, ceci amène la jeunesse albertaine à constater l'injustice de notre gouvernement albertain.

Encore une fois, notre gouvernement devrait se montrer respectueux envers mes ancêtres, mes grands-parents et mes parents et nous accorder ce qui nous appartient depuis toujours:

- le droit de me faire instruire en français dans mon école française dans un établissement scolaire et distinct;
- d'accorder à nos parents de gérer nos programmes et nos établissements scolaires francophones.

Enfin, une telle situation ne devrait pas se produire parce que c'est notre pays, c'est notre Canada qui nous donne le droit de vivre et de me faire éduquer dans ma langue maternelle française où que ce soit et que nous sommes l'un des deux peuples fondateurs du pays.

Chers parents, je peux vous assurer que les jeunes sont avec vous et seront toujours prêts à revendiquer notre éducation et à obtenir les droits qui nous appartiennent depuis la fondation de ce pays.

Renseignements

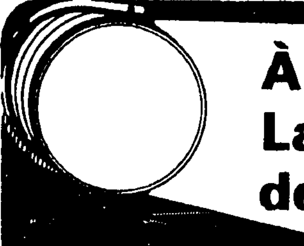
Les lecteurs du «Franco» qui aimeraient obtenir un résumé de l'étude sont priés de s'adresser par écrit ou par téléphone au **Bureau de l'Éducation, A.C.F.A. provinciale, Pièce 203, 10008 - 109e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 1M4, téléphone (403) 423-1680.**

L'étude complète est disponible pour consultation à l'A.C.F.A. provinciale et à la FPFA.

Si l'on veut obtenir plus de renseignements au sujet de la FPFA et de FJA, on peut les contacter aux adresses et numéros de téléphone suivants:

Fédération des parents francophones de l'Alberta: pièce 205, 8925 - 82e Avenue, Edmonton, T6C 0Z2, Tél.: (403) 468-6934.

Francophonie Jeunesse de l'Alberta: Pièce 200, 8925 - 82e Avenue, Edmonton, T6C 0Z2, Tél.: (403) 469-1344.



À l'horaire de CBXFT
La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Samedi 3 décembre

11h00 **Ciné-famille: La poule noire.**
13h00 **Univers des sports**
14h30 **Grand Air**
15h00 **Les héros du samedi**
16h00 **Le Téléjournal**
16h05 **Impact**
17h00 **La course des Amériques**
18h00 **La soirée du hockey:** Buffalo à Montréal
20h30 **L'autoroute électronique** (reprise de jeudi 18 h 30)
21h00 **Samedi de rire.** Inv.: Alain Lamontagne et Jean-Marc Parent
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Nouvelles du sport**
22h30 **Télé-Sélection: La mort en direct.** Drame de science-fiction avec Romy Schneider.

Dimanche 4 décembre

11h00 **Aujourd'hui dimanche**
12h00 **La semaine verte**
13h00 **Rencontres**
13h30 **Les matinées du Dimanche**
15h30 **Film: Un triste héritage**
16h00 **La grande visite**
17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Ce Soir: cette semaine**
18h30 **L'heure Disney. Un sacré dimanche.** (1re de 2)
19h30 **L'autobus du show-business.** Inv.: Nathalie et René Simard, Pierre Bertrand et Diane Tell.
20h30 **Les Beaux Dimanches: Lauréats du 24e concours national de Radio-Canada**
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Nouvelles du sport**
22h40 **Ciné-club: Dr Mabuse.** À l'aide de déguisements et grâce à son intelligence aigue, Mabuse contrôle une organisation de criminels.

Lundi 5 décembre

17h00 **Les belles histoires des pays d'en haut**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Découverte**
19h00 **Ma Tante Alice.** Une nuit mouvementée
19h30 **Robert et cie.** L'accident d'Aimé provoque chez ses amis, des réactions douloureuses
20h00 **Des Dames de coeur.** Roger est disparu. Personne n'a de ses nouvelles.
21h00 **La loi de Los Angeles**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Un nommé La Rocca.** Drame policier avec Jean-Paul Belmondo. Apprenant que son ami est accusé d'un meurtre, un truand retrouve le responsable, le tue et se retrouve en prison avec son ami.

Mardi 6 décembre

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Ce soir Magazine**
19h00 **Star d'un soir.** Inv.: André Gagnon et Clairette.
20h00 **L'héritage.** Tous les Galarneau sont réunis pour rendre un dernier hommage à Xavier.
21h00 **Dallas**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Chasse à mort.** Drame d'aventure avec Charles Bronson. Un trappeur est accusé d'avoir volé un chien.

Mercredi 7 décembre

17h00 **L'heure Disney. Trafics en tous genres.** (dern. de 2)
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Génies en herbe.** École Notre-Dame de Bonnyville et Bishop Carroll de Calgary.
19h00 **Laser 33-45**
20h00 **Hoover contre les Kennedy** (2e de 4) Sous prétexte que le FBI est débordé par ses enquêtes sur la Mafia, Hoover refuse d'accorder la protection nécessaire aux mouvements noirs.
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Patton.** Portrait du général américain le plus turbulent de la Seconde Guerre mondiale.

Jeudi 8 décembre

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **À première vue.**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **L'autoroute électronique**
19h00 **Ciné-Fête: Le magicien.** Un jeune garçon découvre qu'il jouit d'un pouvoir de télékinésie dont il contrôle plutôt mal les effets.
21h00 **Lance et compte.** (7e de 13) Suzie apprend que son fiancé est atteint de leucémie.
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Passage secret.** Deux jeunes Parisiens âgés de seize ans cambriolent des appartements pendant les vacances du mois d'août.

Vendredi 9 décembre

17h00 **Du tac au tac**
17h30 **À plein temps**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vidéo-club**
19h00 **Le temps d'une paix.** Lionel est de retour au garage avec une augmentation de salaire.
19h30 **La cour en direct**
20h00 **Barbara Hutton: La pauvre petite fille riche** (4e de 6) Lance est remis à sa mère et ils retournent en Amérique.
21h00 **Lance et compte.** (8e de 13) Boris a réussi à rejoindre Gilles Guilbeault.
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **À première vue** (reprise du jeudi 17 h 30).
23h30 **Cinéma: Gloria ou la course au bonheur.** (1re de 2) Drame avec Bette Davis et Christopher Plummer. Le richissime Reggie Vanderbilt rencontre au cours d'un bal la ravissante Gloria Morgan.

Les invités de Jean-Pierre Ferland, cette semaine à:

L'autobus du showbusiness

sont
Nathalie et René Simard, Pierre Bertrand et Diane Tell

Dimanche 4 décembre à 19 h 30



L'ACCIDENT
Robert et compagnie
lundi 5 décembre 1988, 19 h 30

Aimé et sa famille étaient partis en vacances, mais un terrible accident est venu anéantir leur rêve et plonger l'entourage de **Robert et compagnie** en plein drame. Cet épisode bouleversant sera présenté à la Télévision de Radio-Canada, **le lundi 5 décembre à 19 h 30.**

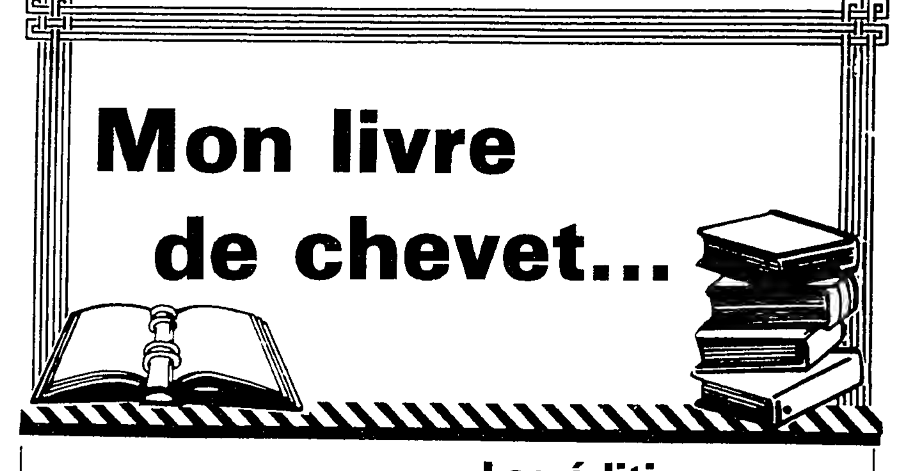
Une collision frontale, ça ne pardonne pas. Si la vie d'Aimé n'est pas menacée, celui-ci passera tout de même de longues heures sur la table d'opération. Pendant ce temps, ses amis révoltés commentent les circonstances de l'accident qui a également coûté la vie à sa femme Maryse et à son fils Marc-André; son autre fils Daniel repose toujours dans le coma. Mais d'autres questions angoissantes se posent à Robert, Jean-Marc et Virgil. Sylvie, la blonde de Virgil, était la meilleure amie de Maryse et celui-ci ne se sent pas capable de lui apprendre le drame. Qui le fera? Et quand Aimé se réveillera, qui sera avec lui? Qui lui révélera le désastre qui a emporté sa famille?

Un dernier hommage à Xavier
L'Héritage
mardi 6 décembre 1988, 20 h 00

Un autre chapitre captivant de **L'Héritage** sera présenté à la Télévision de Radio-Canada, **le mardi 6 décembre à 20 h 00**, alors que l'on pourra assister aux cérémonies conduisant à l'enterrement de Xavier.

Miriam ayant finalement accepté de faire le voyage, tous les Galarneau sont réunis pour rendre un dernier hommage à Xavier selon des traditions familiales rigoureuses où chacun jouera son rôle avec à peine quelques murmures de protestation.

Cette réunion familiale donnera à Gabriel et Albertine l'occasion de s'expliquer. Elle permettra aussi au gérant de la caisse populaire, Ludger Ouellet, de faire part à Junior d'informations troublantes sur la conduite de son père au cours des dernières semaines de son existence. On mesurera une fois de plus la profondeur de la haine que voue Miriam à son frère Miville, puis Xavier sera porté en terre dans une scène touchante qui restera longtemps gravée dans les mémoires.





Les éditions Prise de Parole

L'espace éclaté

de Pierre Albert

Les éditions Prise de Parole ont le plaisir d'annoncer la parution de **L'espace éclaté** de **Pierre Albert.**

Au fil d'une rêverie historique, au fil d'un regard angoissé sur le quotidien, l'inspiration poétique de Pierre Albert trace l'itinéraire d'une recherche, relate l'aventure intérieure de la quête de l'appartenance.

La poésie épouse la douleur d'un espace mal habité et d'une espèce d'humanité - la nôtre - à la fois inspirée et écrasée par le **NORD.**

Originaire du Nord ontarien, Pierre Albert partage son enfance entre Smooth Rock Falls et Fauquier où il termine ses études primaires. Suite à ses études secondaires à Kapuskasing, il s'inscrit au Collège universitaire de Hearst où il étudie la littérature française et développe son goût pour le théâtre, la poésie et la chanson.

En 1981, TV Ontario réalise son scénario, **Le départ de 89**, une dramatique inspirée du thème du déboisement des forêts dans le Nord de l'Ontario.

En 1985, Pierre Albert reçoit la palme du concours **Aurèle Séguin** dans la catégorie auteur-compositeur et il présente un spectacle à La Nuit sur l'étang.

Pierre Albert vit actuellement à Hearst, où il travaille comme administrateur au collège Northern.

87 pages
ISBN 0-921573-04-9

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI?
C'est «Carrières et professions» qu'il faut consulter
pages 12, 13 et 14

Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté.

ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7 - Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Éric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St-Paul. C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

EDMONTON

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.

(89-05-01)

RIVIÈRE-LA-PAIX

LA RADIO: ÇA VOUS INTÉRESSE? L'ACFA régionale de Rivière-la-Paix est à la recherche de bénévoles inéressés à animer l'émission de radio francophone «L'ARC-EN-CIEL DE SON», les dimanches à 17h30 sur les ondes de CKYL à Peace River. Aucune expérience n'est requise; il suffit de pouvoir bien s'exprimer oralement en français. Communiquez avec Irène au 837-2296 ou Lucie au 624-8527. C'est votre chance! Ne la laissez pas passer!

(30-12)

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service, «Le Franco» vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10 ¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau **avant le lundi matin**. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. «Le Franco» n'acceptera aucune annulation **à compter du lundi midi.** Par contre, toute-annulation de petite annonce pourra être faite par téléphone en composant le **423-5672. N.B.:** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco et poster le tout à: #201, 10008, 109e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 1M4

EDMONTON

CHERCHE GARDIENNE dans Bonnie Doon pour fille de 5 mois. Lundi au vendredi dès le 2 janvier 1989. Appeler le 475-5587.

(09-12)

EDMONTON - MONTRÉAL - ALLER-RETOUR, départ: 17 décembre, retour: 4 janvier. Inf.: Nathalie au 466-5449.

CALGARY

TOURTIÈRES. Commander maintenant nos bonnes tourtières (boeuf, pomme de terre) pour les fêtes. Tél.: 263-5293 ou 273-7060.

(16-12)

SOIRÉE DU JOUR DE L'AN, salle Ste-Famille, 1719, 5e Rue S.O., organisée par les Dames de Ste-Famille et les Chevaliers de Colomb. Danse avec orchestre, à compter de 9 heures. Réveillon à minuit: 20 $ par personne. Quantité de billets limités. S.V.P. réserver d'avance: M. Comeault au 243-0424 ou Mme Dion au 259-4039.

(16-12)

ENCYCLOPÉDIE française (30 volumes), Atlas, Science populaire (6 volumes), Dictionnaire pour pré-écoliers, jouets éducationnels. Pour plus d'informations, téléphoner à Paula, 240-4688.



Vente de propriété

VEGREVILLE, ALBERTA

Vente et déménagement

- **Item no 1: Édifice no 2, résidence 1-E 214, un étage, charpente de construction, approximativement 105,91 m^2.**
- **Item no 2: Édifice no 3, atelier (grange), charpente de construction, approximativement 133,71 m^2 situé à la sous-station de recherche.**

Pour de plus amples informations et formulaire d'offres d'achat, contacter:
Agriculture Canada
Succursale de recherche des sols et récoltes
Sous-station Vegreville
C.P. 1408
Vegreville, Alberta T0B 4L0
Tél.: 632-3985
Attention: Dr Dave McAndrew

DATE LIMITE: Les offres scellées seront acceptées jusqu'au 11 janvier 1989 à 14 h (Heure des Rocheuses), à l'adresse suivante:

Gérant régional
Politique et administration des contrats
Travaux publics Canada
Suite 1000, 9700, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 4E2

Canada

Office national de l'énergie

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Canterra Energy Ltd., Direct Energy Marketing Limited,
Norcen Energy Resources Limited, Poco Petroleums Ltd.,
Vector Energy Inc., et Western Gas Marketing Limited
Demandes visant à obtenir des licences d'exportation de gaz

et

Shell Canada Limitée
Demande visant à faire modifier la licence
d'exportation de gaz n° GL-100

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience publique afin d'instruire les demandes présentées par Canterra Energy Ltd. ("Canterra"), Direct Energy Marketing Limited ("Direct"), Norcen Energy Resources Limited ("Norcen"), Poco Petroleums Ltd. ("Poco"), Vector Energy Inc ("Vector") et Western Gas Marketing Limited ("WGML"), en qualité de mandataire de TransCanada Pipelines Limited, en vue d'obtenir de nouvelles licences d'exportation de gaz, conformément à l'article 82 de la Loi sur l'Office national de l'énergie ("la Loi"). De plus, l'Office examinera, à cette audience, une demande déposée par Shell Canada Limitée ("Shell") en vue de faire modifier, conformément à l'article 17 de la Loi, la licence d'exportation de gaz n° GL-100. Les particularités des demandes sont présentées ci-dessous :

Société	Durée (Années)	Date à laquelle les exportations débutent	Quantité totale autorisée (10^6m^3)	Point d'exportation
a) Exportations à Consumers Power Company (CPCO) et à Midland Cogeneration Venture Limited (MCV)				
Canterra	16	1[er] novembre 1988	4320	Emerson
Norcen	13	1[er] novembre 1988	1830	Emerson
	11.5	1[er] mai 1990	1020	Emerson
Poco	16	1[er] novembre 1988	6617	Emerson
WGML	15	1[er] novembre 1988	2328	Emerson
	15	1[er] mai 1990	2328	Emerson
Shell (voir au paragraphe suivant)				
b) Exportations à Consolidated Fuels Company				
Direct	15	1[er] novembre 1989	936	Philipsburg
c) Exportations à Altresco Pittsfield Incorporated				
Vector	20	1[er] decembre 1989	7600	Niagara Falls

Shell cherche à faire proroger sa licence d'exportation n° GL-100 jusqu'au 31 octobre 2004 et à y ajouter Emerson, au Manitoba, comme point d'exportation. De plus, Shell cherche à faire augmenter, de 3,3 milliards de mètres cubes, la quantité totale autorisée à l'exportation. Shell se propose d'exporter 4,5 milliards de mètres cubes à CPCO et à MCV, à partir d'Emerson, au Manitoba, et de réduire, de 1,2 milliard de mètres cubes, les quantités autorisées à l'exportation à Granite State Gas Transmission Inc., à partir de Niagara Falls, en Ontario.

L'audience qui aura lieu à Calgary, en Alberta, au Ballroom du Glenbow Inn, 708 - 8th Avenue S.W., commencera le 24 janvier 1989 à 9 h 30, heure locale.

L'audience sera publique et aura pour but d'obtenir les témoignages et les vues des parties intéressées aux demandes. À l'audience, l'Office utilisera la "Méthode d'intervention en fonction des plaintes" qu'il a adoptée en juillet 1987 dans ses *Motifs de décision relative à l'Examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel.* Cette méthode permet à des utilisateurs canadiens de gaz naturel de s'opposer à un projet d'exportation en faisant valoir qu'ils ne peuvent se procurer des approvisionnements additionnels en gaz naturel en vertu de contrats dont les modalités, notamment le prix, seraient semblables à ceux du projet d'exportation.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire et en signifier copie aux demandeurs, aux adresses suivantes :

Canterra
Mr. D.I. Mulrain
Canterra Energy Ltd.
c/o Husky Oil Operations Ltd.
P.O. Box 6525, Station "D"
707 - 8th Avenue S.W.
Calgary, Alberta T2P 3G7
Telecopier (403) 298-6093

Direct Energy Marketing Limited
Mr. Ralph I. Jones
Direct Energy Marketing Limited
45 Sheppard Avenue East
Suite 204
Willowdale, Ontario M2N 5W9
Telecopier (416) 733-8958
et
M. J. Thomas Brett
Johnston & Buchan
275 rue Slater
Suite 1500
Ottawa, Ontario K1P 5H9
Télécopier (613) 230-6423

Norcen
Mr. Barry Jessup
Norcen Energy Resources Limited
715 - 5th Avenue S.W.
Calgary, Alberta T2P 2X7
Telecopier (403) 231-0187

Poco
Mr. James V. Bertram
Poco Petroleums Ltd.
2600, 250 - 6th Avenue S.W.
Calgary, Alberta T2P 3H7
Telecopier (403) 265-2941
et
Mr. R. Bruce Brander
Burnet, Duckworth & Palmer
32 Floor, 425 - 1st St. S.W.
Calgary, Alberta T2P 3L8
Telecopier (403) 260-0332

Shell
Ms. Ellen S. Decter
Solicitor
Shell Canada Limited
400 - 4th Avenue S.W.
P.O. Box 100, Station "M"
Calgary, Alberta T2P 2H5
Telecopier (403) 232-4734

Vector
Mr. Jack Kaston
Vector Energy Inc.
Suite 2140, Bow Valley Square IV
250 - 6th Avenue S.W.
Calgary, Alberta T2P 3H7
Telecopier (403) 269-6020

WGML
Mr. Mark Stauft
Western Gas Marketing Limited
530 - 8th Avenue S.W.
P.O. Box 500, Station "M"
Calgary, Alberta T2P 3V6
Telecopier (403) 269-5005
et
Mr. Robert Hale
Western Gas Marketing Limited
P.O. Box 54
Commerce Court West
Toronto, Ontario M5L 1C2
Telecopier (416) 869-2735

Les demandeurs fourniront, à chaque intervenant, une copie de leurs demandes.

Le délai de réception des interventions écrites prend fin le 5 décembre 1988. La Secrétaire publiera alors la liste des intervenants.

Quiconque désire faire des commentaires sur les demandes doit les envoyer, par écrit, à la Secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie aux demandeurs, aux adresses susmentionnées, au plus tard le 6 janvier 1989.

Pour se procurer des renseignements, en français ou en anglais, relatifs à la procédure de cette audience (ordonnance d'audience GH-8-88) ou à *l'Ébauche révisée des Règles de pratique et de procédure de l'ONE* qui régissent toutes les audiences, il suffit d'écrire à la Secrétaire ou de téléphoner au Bureau de soutien à la réglementation de l'Office, au (613) 998-7204.

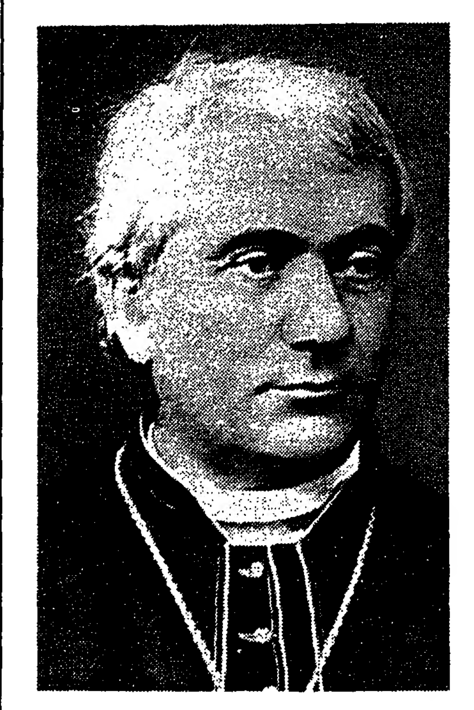
Louise Meagher
Secrétarie
Office national de l'énergie
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex : 0533791
Télécopieur : (613) 990-7900

• À l'occasion des fêtes du centenaire

Mgr Grandin et les écoles catholiques

N.D.L.R. - À l'occasion des fêtes du centenaire du Conseil des Écoles catholiques d'Edmonton, il nous semble opportun de transmettre à nos lecteurs ces quelques paragraphes qui nous montrent bien le rôle important qu'a joué, au siècle dernier, Mgr Vital Grandin pour défendre les intérêts des catholiques et, à l'occasion, des francophones, dans la question des écoles à Edmonton et en Alberta. On notera que ce texte a été écrit en 1902, donc avant la création de la province de l'Alberta. Les caractères gras sont de nous.

Après l'annexion des Territoires au Canada (1870), la situation changea profondément.



Mgr Grandin

L'acte constitutionnel des Territoires garantissait à la minorité catholique le libre établissement d'écoles séparées partout où elle le jugeait à propos. C'était un contrat entre les pouvoirs publics, présents et futurs, du Canada et des habitants du Nord-Ouest. C'était aussi une vraie constitution **assurant aux habitants du pays, particulièrement aux colons de langue française, l'usage officiel de leur langue et le maintien de leurs écoles séparées. D'après la loi, les catholiques pouvaient organiser eux-mêmes leurs écoles et les voir assitées par les fonds publics. Elles étaient sur pied d'égalité parfaite avec les écoles du gouvernement et avec les écoles protestantes.**

L'accaparement civil ou plutôt orangiste se fit lentement mais sûrement.

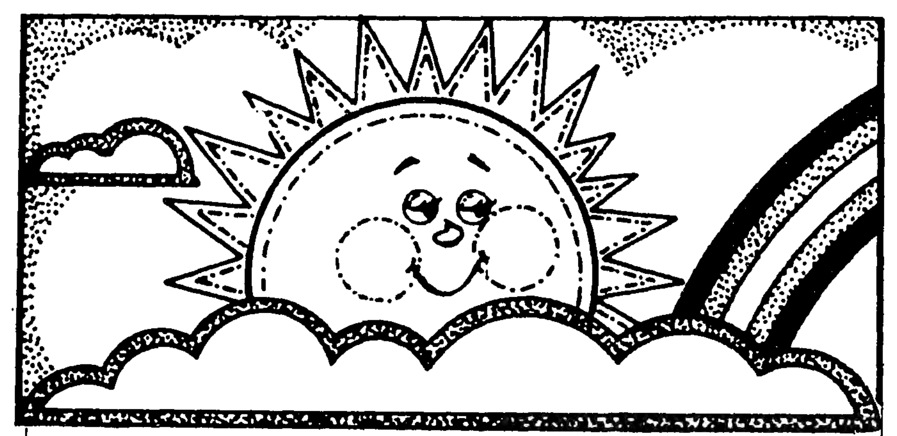
Mgr Grandin suivait ce mouvement d'un oeil attentif et avec un coeur rempli de tristes pressentiments. Il semblait plutôt né pour conclure des traités que pour livrer des batailles. Ce n'était pas une nature âpre et belliqueuse, mais si sa charité était invicible dans la forme, il prétendait bien ne jamais faire capituler sa conscience devant les ennemis de sa foi. **«Je suis le serviteur d'un Maître qu'on n'a pu enfermer dans un tombeau, disait-il. Un front d'évêque doit être plus dur qu'un front de cuirassier...»**

- o -

...

Dans une lettre publique, digne et vengeresse, adressée aux archevêques et évêques du Canada, Mgr Grandin fit entendre ses plaintes:

«Le parti catholique français, disait-il, a des droits qu'on ne peut lui ravir sans injustice, il a même des droits à la reconnaissance de ce parti fort et puissant qui tient à l'opprimer. Ne sont-ce pas, en effet, les Canadiens-français et les Métis qui ont rendu possible la colonisation du Nord-Ouest, qui ont facilité les rapports des blancs avec les sauvages, qui sont encore aujourd'hui le vrai trait d'union entre les uns et les autres? Mais la reconnaissance, le souvenir même d'une obligation n'est pas, paraît-il, la vertu des puissants; il faut, nous,



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 26 novembre

En 1888, le reste d'un ouragan de fin de saison traverse la Nouvelle-Écosse, causant des pertes importantes à la navigation et l'érosion des plages. Yarmouth signale des vents du Nord-Est de 65 km/h et 78 mm de pluie.

En 1984, un épais brouillard et de basses températures créent des conditions dangereuses à l'heure de pointe, le matin, dans le Sud de l'Ontario; carambolage de 100 voitures.

C'est arrivé un 27 novembre

En 1983, le match de la Coupe Grey se déroule rarement sous un temps clément. On se souvient plus du temps qu'il faisait que des matchs eux-mêmes. Ce n'est pas le cas cette année, la température est idéale. Au niveau du sol, la température est de 21°, les vents de 3 km/h et aucun risque de précipitation. Le match a lieu au stade BC Place. (Toronto 18, C.-B. 17)

C'est arrivé un 28 novembre

En 1983, une grosse tempête de vent atteignant près de 115 km/h touche le Nouveau-Brunswick. Les 2/3 de la population sont privés d'électricité pendant 20 heures, jusqu'à ce que les fils électriques soient réparés. De 40 à 80 mm de pluie inondent routes et sous-sols.

C'est arrivé un 29 novembre

En 1963, un DC-8F de Trans-Canada Airlines (TCA) s'écrase après le décollage de Montréal coûtant la vie à 118 personnes. À Dorval, le temps est, toute la journée, pluvieux et brumeux; 15°, vents de 24 km/h et visibilité de 4 km.

C'est arrivé un 30 novembre

En 1985, il pleut encore dans le Sud de l'Ontario - mois de novembre le plus humide jamais enregistré. Simcoe reçoit 235 mm et Toronto 186 mm, soit le total de novembre le plus élevé depuis le début des observations en 1840 et le mois le plus humide en 70 ans. Le soleil a aussi brillé par son absence - seulement 16,8 heures d'ensoleillement pour tout le mois à London.

C'est arrivé un 1er décembre

En 1962, le match de la Coupe Grey à Toronto est réparti sur deux jours en raison d'un épais brouillard enfumé. Les vents sont légers et la température varie entre 2° et 10°. L'indice de pollution atmosphérique atteint un nouveau record pour Toronto, soit 155.

C'est arrivé un 2 décembre

En 1964, l'une des plus violentes tempêtes des dernières années s'abat sur les Maritimes, avec des rafales atteignant 160 km/h. Le vent, une grosse mer et les inondations font 1 M$ de dégâts. On compte 23 noyades.

En 1985, il fait mauvais au Québec en cette journée d'élections provinciales. La vallée du Saint-Laurent reçoit de la pluie; le Saguenay et la Côte Nord, de la pluie verglaçante et plus au Nord encore, il tombe 10 cm de neige.

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit: *«C'est un fait!...»* Le mot blizzard vient de l'allemand «blitz» qui signifie «éclair». Pendant les années 1800, aux États-Unis, ce terme désignait un coup violent, un coup de canon ou une salve d'artillerie. En 1876, ce nom fut utilisé par la première fois par le Service météorologique des États-Unis. Au Canada, un blizzard est caractérisé par des températures inférieures à -12°, des vents d'une vitesse supérieure à 40 km/h, une visibilité inférieure à 1 km dans la neige, phénomènes devant tous durer pendant au moins 6 heures.

Source: Environnement Canada

Mgr Grandin

(...suite de la page 18)

minorité, nous résigner à ne plus compter dans la société, trop heureux si on nous permet de vivre comme des parias et des vaincus. Malgré une certaine dose d'humilité que je m'efforce de cultiver en moi, il m'en coûte, cependant, pour moi et pour les miens, de me résigner à vivre dans ces conditions».

- o -

En 1892, une nouvelle mesure vint aggraver la situation. Une ordonnance néfaste plaçait, dans des mains non catholiques, le contrôle absolu et la direction des écoles catholiques. Elle supprimait de fait le Bureau d'Éducation et le remplaçait par un Conseil d'instruction publique, auquel étaient adjoints deux membres protestants et deux membres catholiques, mais privés de vote. On enlevait aux catholiques le choix des livres, le droit de nommer des examinateurs, la possibilité de créer des écoles normales, le droit d'ouvrir la classe par la prière, etc. La langue française était abolie pour les examens, etc.

...

Mgr Grandin pouvait-il accepter, sans se taire, la situation intolérable faite aux catholiques?

La suppression de la langue française blessait profondément son patriotisme, mais sa raison et sa foi se révoltaient, surtout, à la pensée que des protestants choisiraient des livres d'enseignement et inspecteraient ses écoles.

«**Je puis assurer Votre Honneur, écrivit-il au Premier ministre (du Canada), qu'en fait de politique, je ne suis d'aucun parti. J'ai toujours été, je suis, et veux être pour le gouvernement existant, tant qu'il n'est pas contre Dieu et l'Église. Mon désir a toujours été de faciliter la tâche si difficile de nos gouvernants. Cependant, il y a une mesure que je veux d'autant moins dépasser, que je me vois plus près d'aller rendre compte à Dieu de ma trop longue administration. Ce n'est pas après avoir passé près d'un demi-siècle, dont plus de quarante ans d'épiscopat, pour répandre la civilisation chrétienne dans le Nord-Ouest, au prix de privations et de souffrances à peines croyables, que je consentirais à finir ma vie par une lâcheté.**

«**Je me permets d'ajouter, très honorable X...**(1) **que ce ne sont pas seulement les évêques qui devront rendre compte à Dieu de leur administration. La loi est générale; les grands et les puissants n'y échapperont pas; et ce jugement sera d'autant plus sévère et redoutable que la charge et l'honneur auront été plus grands.**

«**Que Votre Honneur veuille bien excuser la liberté d'un vieillard qui ne veut, du reste, que remplir son devoir et faciliter le bien.»**

C'est sous l'inspiration de son évêque que le Père Leduc publia la vigoureuse brochure «**Hostilité démasquée**», faisant éclater, au grand jour, l'hostilité dont les catholiques étaient victimes.

Sous toutes les formes, Mgr Grandin multiplia ses protestations, auprès du délégué apostolique, auprès des ministres, des sénateurs, des députés, se plaignant d'un acte subversif de la législation fédérale, préjudiciable aux intérêts de la population catholique, réclamant appui et réparation. Puis, comme les bâtisseurs de Jérusalem, qui se battaient d'une main et construisaient de l'autre, il chercha les moyens d'atténuer les effets désastreux de l'ordonnance de 1892, et de sauvegarder les âmes de ses enfants. À cette généreuse campagne, **il sacrifia sa paix, sa santé, ses forces, il délivra son âme, se couvrit d'honneur** et si, aujourd'hui encore, cette grande question des écoles du Nord-Ouest reste encore ajournée, ce n'est pas la faute du magnanime évêque de Saint-Albert.

(E. Jonquet, Mgr Grandin, Oblat de Marie-Immaculée, Montréal, 1903, pp 405 à 411)

(1) Vraisemblablement Wilfrid Laurier qui fut Premier ministre du Canada de 1896 à 1911.

Professionnels

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h

Cartes d'affaires